

**Présenté par**  
**Valérie PÉCRESSE**  
Présidente du conseil régional  
d'Île-de-France

**VALORISER LE MÉRITE, L'EXCELLENCE ET L'OUVERTURE SOCIALE À TRAVERS LE SOUTIEN  
RÉGIONAL AUX CORDÉES DE LA RÉUSSITE  
1ÈRE AFFECTATION POUR 2020  
CONTRACTUALISATION « COOPÉRATION PUBLIC PUBLIC » POUR LE DÉPLOIEMENT ET  
L'ANIMATION DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION (SPRO) DANS 7 BASSINS  
D'EMPLOI - DEUXIÈME ANNÉE**

## Sommaire

<a href="#">EXPOSÉ DES MOTIFS</a> .....	3
<a href="#">PROJET DE DÉLIBÉRATION</a> .....	5
<a href="#">ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION</a> .....	7
<a href="#">ANNEXE 1 : FICHES PROJETS CORDEES</a> .....	8
<a href="#">ANNEXE 2 : CONVENTION</a> .....	90

## EXPOSÉ DES MOTIFS

### 1. Financement des Cordées de la Réussite

Par délibération n° CR 96-16, la Région s'est engagée en faveur de la réussite scolaire et de la valorisation du mérite et de l'excellence pour tous les Franciliens. Pour cela, elle a choisi de favoriser l'accès des lycéens de familles modestes à l'enseignement supérieur, notamment ceux qui sont issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville et de territoires ruraux.

La Région agit en ce sens, en soutenant les cordées de la réussite, créées en 2008, qui permettent de donner à des jeunes à potentiel, de milieux défavorisés, les clés et outils pour s'engager avec succès dans des études supérieures ambitieuses.

Il s'agit ici de soutenir des associations, des lycées et établissements d'enseignement supérieur qui proposent des actions de préparation des lycéens des voies générale, technologique ou professionnelle, aux exigences de l'enseignement supérieur.

Ce premier rapport vous présente 40 demandes de soutien dont :

- 32 renouvellements,
- 5 nouvelles cordées portées par : le Lycée Gilles-de-Gènes, le Lycée Raspail, l'IUT de Sénart, l'Université de Cergy Pontoise et le Lycée Saint-Nicolas. Ces nouvelles cordées correspondent à 1.680 élèves supplémentaires qui vont pouvoir bénéficier du dispositif.
- 3 nouveaux soutiens pour des cordées déjà existantes, mais pour lesquelles la Région Ile-de-France est en mesure d'abonder les actions mises en place et labellisées par la Préfecture-de-Région. Il s'agit des cordées portées par : de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est, Université Paris XIII-Nord (cordée pour la médecine et les sciences de la vie) et l'Université de Nanterre.

Après cette première affectation, pour l'année scolaire 2020/2021 la Région aura financé **40** cordées au profit de 25.486 élèves soit 3.910 de plus que l'année dernière pour un montant de **665.210 €**.

### 2. Contractualisation « coopération public public » pour le déploiement et l'animation du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) dans 7 bassins d'emploi – deuxième année

Dans le cadre de l'axe 2 de la stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie de mai 2019, la Région déploie des comités de pilotage du Service Public Régional de l'Orientation<sup>i</sup> à l'échelle des bassins d'emploi, échelle choisie également pour l'application des politiques de développement économique, d'emploi et de formation.

Cet objectif prend un relief tout particulier dans le contexte actuel.

Pour la création et l'animation du réseau local de l'orientation dans chaque bassin, la Région contracte avec un organisme partenaire du SPRO (appelé référent du bassin) une convention dite « coopération public public ». Le rôle du référent est de faire le lien entre les acteurs du bassin et les services régionaux et d'animer le réseau des acteurs de l'orientation.

La Région participe financièrement à la création et l'animation du réseau de l'orientation dans le bassin à hauteur maximale de 25 000 euros TTC par année civile et par Référent, avec l'objectif, réalisé de 7 bassins en 2019, de 16 bassins en 2020 et d'atteindre les 25 bassins en 2021. Le financement de ce déploiement est inscrit dans le Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.

Les 7 comités de pilotage actifs depuis 2019 sont les suivants : T 12 Grand Orly Seine Bièvre, Versailles Saclay, Grand Roissy Le Bourget, Porte Sud du Grand Paris, Grand Paris Sud Est Avenir, Marne la Vallée, Est ensemble.

Dans ces bassins, plusieurs actions très opérationnelles ont été menées telles que, notamment : groupes de travail sur le diagnostic socio-économique du bassin et l'offre de service d'orientation existant (forces/faiblesses), mobilisation autour de Semaines régionales thématiques de valorisation de filières – *logistique-transport* en septembre 2020 puis mars 2021, *métiers de la santé, du médicosocial et du social* en novembre 2020 – plans d'actions visant à structurer les réseaux SPRO de bassins par une signalétique commune, un lien avec le portail oriane.info, une professionnalisation croisée des conseillers du bassin, dont les personnels d'accueil.

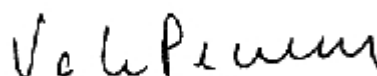
Les 9 autres bassins (Sud Seine et Marne, T2 Vallée Sud Grand Paris, T3 Grand Paris Seine Ouest, T4 Paris Ouest la Défense, T5 Boucle Nord de Seine, T6 Plaine Commune, T10 Bassin Paris Est Marne et Bois (94), Ouest 95, Est 95, Sud-Ouest francilien (Rambouillet) se mettent en place progressivement).

A cette heure, malgré les reports dus à la crise sanitaire, 13 bassins sur 25 disposent d'un comité de pilotage SPRO. D'ici la fin de cette année, 16 d'entre-eux en seront dotés.

**Il s'agit ici de financer les référents de ces 7 bassins pour leur deuxième année d'exercice pour les accompagner d'ici à fin 2021 à créer un Service Public Régional de l'Orientation de bassin opérationnel afin d'accompagner au mieux leurs bénéficiaires – jeunes en insertion ou en orientation initiale, demandeurs d'emploi ou personnes en transition professionnelle – à l'échelle territoriale du bassin.**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France



VALÉRIE PÉCRESSÉ

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 23 SEPTEMBRE 2020

### VALORISER LE MÉRITE, L'EXCELLENCE ET L'OUVERTURE SOCIALE À TRAVERS LE SOUTIEN RÉGIONAL AUX CORDÉES DE LA RÉUSSITE 1ÈRE AFFECTATION POUR 2020 CONTRACTUALISATION « COOPÉRATION PUBLIC PUBLIC » POUR LE DÉPLOIEMENT ET L'ANIMATION DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION (SPRO) DANS 7 BASSINS D'EMPLOI - DEUXIÈME ANNÉE

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

- VU** Le code général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération n° CR-92-15 du 18 décembre 2015 modifiée portant délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;
- VU** La délibération n° CR 01-16 du 22 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;
- VU** La délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;
- VU** La délibération n° CR 96-16 du 19 mai 2016 visant à relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence à travers le soutien aux cordées de la réussite modifiée par la délibération n° CP 2017-439 ;
- VU** La délibération n° CP 16-490 du 12 octobre 2016 visant à relancer à l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence à travers le soutien aux cordées de la réussite ;
- VU** La délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée adoptant la Charte de la laïcité ;
- VU** La délibération n° CR 2017-146 du 21 septembre 2017 adoptant le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2017-2021 ;
- VU** La délibération n° CP 2017-439 du 20 septembre 2017 qui a notamment adopté le nouveau RI des cordées de la réussite ;
- VU** La délibération n° CR 2019-023 du 28 mai 2019 adoptant la stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie ;
- VU** Le budget de la région Ile-de-France 2020 ;
- VU** l'avis de la commission de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- VU** l'avis de la commission de l'éducation ;
- VU** l'avis de la commission des finances ;
- VU** le rapport n°CP 2020-391 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

***Article 1 : Soutien au dispositif d'ouverture sociale et de soutien aux cordées de la réussite***

Décide de participer, au titre du dispositif de soutien aux cordées de la réussite, au financement des projets détaillés en annexe 1 (fiches projet) à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 665 210 €.

Approuve la convention-type figurant en annexe 2 de la présente délibération.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature, avec chacun des bénéficiaires, de conventions conformes à la convention type figurant en annexe 2 à la délibération, et autorise la présidente du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **665 210 €** disponible sur le chapitre 932 «Enseignement», code fonctionnel 23 «Enseignement supérieur», Programme «Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants» (HP 23-008) Action «Développement de l'accès à l'enseignement supérieur» (12300802) du budget 2020.

***Article 2 : Convention de coopération public/public pour le déploiement et l'animation du SPRO dans les bassins – seconde affectation en 2020 pour les 7 référents des bassins lancés en 2019***

Affecte à ce titre une autorisation d'engagement de 175 000 €, disponible sur le chapitre 931 « Formation Professionnelle et Apprentissage», code fonctionnel 113 «Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi», programme HP 113-004 « Accès à l'information et à l'orientation », action 11100405 « Service Public Régional de l'Orientation – SPRO » du budget 2020.

**La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France**

**VALÉRIE PÉCRESSÉ**

## **ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION**

## **ANNEXE 1 : FICHES PROJETS CORDEES**



**DOSSIER N° EX050777 - ECOLE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS (EIVP) - PROJET "CAP EN SUP" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/201**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	53 423,00 € TTC	3,74 %	2 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		2 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : REGIE EIVP REGIE ECOLE INGENIEURS  
VILLE DE PARIS

Adresse administrative : 78-80 RUE REBEVAL  
75019 PARIS

Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Administratif

Représentant : Monsieur Franck JUNG, Directeur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 16 novembre 2020 - 15 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cap en Sup est un dispositif mis en place par l'EIVP, Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, depuis 2005 et labellisé « Cordées de la Réussite ».

Les objectifs de CAP EN SUP sont :

- de faire découvrir l'enseignement supérieur,
- d'accompagner les élèves dans l'organisation de leur travail,
- de faire du soutien scolaire,
- de les aider à s'exprimer à l'oral,
- de les guider dans les méandres des orientations scolaires,
- de les encourager à poursuivre des études après l'obtention de leur baccalauréat.

Les lycéens sont accompagnés toute l'année par des tuteurs, étudiants en formation "Ingénieurs Génie Urbain" de l'Ecole. Ces tuteurs donnent des conseils d'organisation, répondent aux questions d'orientation, de parcours scolaire et font du soutien (principalement dans les matières scientifiques).

50 élèves de seconde, première et terminale du lycée Bergson à Paris 19ème bénéficient de ce projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

🕒 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats fournitures et documentation	250,00	0,47%
Charges de personnel	8 673,00	16,23%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	9 500,00	17,78%
Personnel bénévole	35 000,00	65,51%
Total	53 423,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	2 000,00	3,74%
DRJSCS Politique de la Ville	2 288,00	4,28%
Ministère de l'Education Nationale	1 400,00	2,62%
Prestations en nature	9 500,00	17,78%
Dons en nature	35 000,00	65,51%
Transfert de charges	3 235,00	6,06%
Total	53 423,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050620 - LP ERIK SATIE PARIS 14EME - "BAC PRO/BTS OBJECTIF IMMOBILIER" -  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEES SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	30 810,00 € TTC	77,90 %	24 000,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	<b>24 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LP ERIK SATIE PARIS 14EME

Adresse administrative : 2 RUE PIERRE CASTAGNOU  
75014 PARIS 14EME

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Monsieur Dominique AUVIGNE, Proviseur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 30 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Pour l'année scolaire 2020/2021, la cordée concernera les élèves des classes de terminale professionnelle désirant intégrer une formation en BTS Professions Immobilières (PIM).

Les objectifs se déclineront en 3 axes :

1. Préparation à l'orientation en BTS PIM durant le cycle Bac Pro : faire questionner et verbaliser les élèves sur les représentations du BTS PIM, valoriser les acquis et les aptitudes des bacheliers, consolider leur projet professionnel par la connaissance du monde immobilier, rassurer les étudiants sur leurs capacités à réussir et développer l'estime de soi, développer la culture, ainsi qu'affirmer les codes sociaux et professionnels du secteur de l'immobilier ;

2. Préparation à l'intégration en BTS à la fin de l'année de terminale : mener des évaluations-diagnostic, développer un stage autour des connaissances de l'immobilier et de l'urbanisme, apprendre à raisonner en droit, acquérir la posture d'étudiant ;

3. Etre guidé en ligne (travail et tutorat à distance, organisé avec le concours de l'Université Paris-Descartes) : apporter une aide méthodologique et cognitive, par la pédagogie du détour, permettre aux élèves de se situer par rapport à la formation, constituer une bibliothèque de références sur des données-clés de la formation et engager les étudiants par l'alimentation d'un MOOC.

2514 élèves bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées : Jean-Lurçat, Martin-Nadaud, Paul-Bert, Emile-Dubois, Théophile-Gauier, François-Villon, EREA Croce-Spinelli, Edgard-Quinet, Armand-Carrel, René-Cassin, Gustave-Eiffel, François-Truffaut, Beaugrenelle, Pierre-Lescot, Turquetil à Paris.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Locations	7 000,00	22,72%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 280,00	33,37%
Publicité, publications, relations publiques	5 000,00	16,23%
Rémunération des personnels	8 530,00	27,69%
Total	30 810,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	24 000,00	77,90%
DRJSCS Politique de la ville	3 000,00	9,74%
Education nationale	3 000,00	9,74%
Fonds propres	810,00	2,63%
Total	30 810,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050696 - LP ERIK SATIE PARIS 14EME - "CORDEE BAC PRO BTS MONSOURIS-LUXEMBOURG" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	14 460,00 € TTC	69,16 %	10 000,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	10 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LP ERIK SATIE PARIS 14EME

Adresse administrative : 2 RUE PIERRE CASTAGNOU  
75014 PARIS 14EME

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Monsieur Dominique AUVIGNE, Proviseur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'objectif général de cette cordée est de proposer une offre large de débouchés tertiaires et commerciaux aux bacheliers professionnels notamment du bassin VI-XIV.

Cette préparation comprendrait 3 modules d'accompagnement :

- 1. "Développement personnel" pour un travail sur les compétences de développement personnel au travers de l'art dans un projet social, pédagogique et éducatif.
- 2. "Parcours du spectateur" afin d'acquérir une culture classique et moderne. Une dizaine de sorties seront proposées dont des sorties théâtre, cinéma, opéra intégrés aux programmes du bac pro dans la perspective de l'épreuve de culture générale en BTS.
- 3. "Tutorat" les actions seront basées sur une pédagogie participative adaptée à chacun autour d'une cohésion sociale dynamique et enrichissante en promouvant l'engagement solidaire et citoyen.

830 élèves en terminale professionnelle et 1ère année de BTS bénéficieront de ce projet. Ils sont issus du lycée du bassin VI-XIV : Edgard Quinet, Théophile Gautier, Emile Dubois, François Villon et Erik Satie.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

🕒 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Locations et sorties	5 460,00	37,76%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 000,00	62,24%
Total	14 460,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	10 000,00	69,16%
Education nationale	1 000,00	6,92%
DRJSCS Politique de la ville	3 460,00	23,93%
Total	14 460,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050714 - LYCEE JULES SIEGFRIED PARIS 10 - "CORDEE BAC PRO / BTS  
COMMERCE INTERNATIONAL METIERS DU LUXE" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE  
- ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

<b>Libellé base subventionnable</b>	<b>Montant base subventionnable</b>	<b>Taux d'intervention</b>	<b>Montant de subvention maximum</b>
Les cordées de la réussite	48 600,00 € TTC	40,12 %	19 500,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>19 500,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LT JULES SIEGFRIED PARIS 10EME

Adresse administrative : 12 RUE D'ABBEVILLE  
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Monsieur Joseph BOIX, Proviseur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Le projet de la cordée "Bac Pro/BTS Commerce international option métiers du luxe" accueille 75 % de lycéens professionnels. Il a pour objectif de réaliser des actions d'intégration et de recrutement des élèves. Les trois objectifs sont : lutter contre l'auto-censure, mieux informer sur ce BTS Commerce et mieux accompagner les élèves dans la définition et la réalisation de leur projet d'orientation afin d'éviter les déceptions et donc le décrochage.

1. Actions d'information sur la filière et les débouchés professionnelles.

2. Actions pédagogiques pour renforcer la maîtrise des fondamentaux et la culture professionnelle et générale.

Certaines actions seront communes aux étudiants de BTS et aux lycéens afin de permettre à ces derniers de prendre conscience des attendus de la filière et conforter le projet d'orientation.

3. Voyage à Anvers et Amsterdam pour la section BTS 2CI et les lycéens des trois lycées professionnels partenaires.

191 élèves en classe de seconde, première terminale professionnelle et de BTS techno bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées parisiens suivants :

Jules Siegfried, Pierre Lescot, Simone Veil, Beaugrenelle.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2

mois.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Sorties culturelles	5 700,00	11,73%
Sorties salons	500,00	1,03%
Conférences, intervenants extérieurs	3 900,00	8,02%
Conférence CCE	300,00	0,62%
Renforcement linguistique	2 200,00	4,53%
Voyages d'études	36 000,00	74,07%
Total	48 600,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	19 500,00	40,12%
DRJSCS Politique de la Ville	1 500,00	3,09%
Education Nationale	1 700,00	3,50%
Enseignement Supérieur et recherche	1 900,00	3,91%
Fonds propres lycées partenaires	24 000,00	49,38%
Total	48 600,00	100,00%



**DOSSIER N° EX050778 - LYCÉE PIERRE GILLES DE GENNES ENCPB PARIS - PROJET  
"AMBITION SCIENCES PARISTECH-ENCPB" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE -  
ANNEE SCOLAIRE 2020/201**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	56 500,00 € TTC	30,09 %	17 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>17 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LGT PIERRE-GILLES DE GENNES - ENCPB  
PARIS 13  
Adresse administrative : 11 RUE PIRANDELLO  
75013 PARIS  
Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)  
Représentant : Madame SESTNA NORA MACHURE, Provisseure

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette nouvelle cordée a été labellisée le 1er juillet 2020 par le comité de pilotage Préfecture de Région Ile-de-France. En effet, le constat a été fait que le lycée Pierre-Gilles de Gennes ENCPB accueille 38,6% de boursiers, 10,3% d'élèves issus de QVP, 11,2% d'élèves issus des quartiers d'éducation prioritaire.

Les classes préparatoires aux grandes écoles du lycée Pierre-Gilles de Gennes (MPSI, PCSI, BCPST, TB) accueillent 35% de boursiers. Certains élèves abandonnent dès la première année à cause de problèmes matériels ou parce qu'ils habitent loin. D'autres sont obligés de travailler le week-end.

En termes de résultats, les élèves des CPGE sont admis dans des écoles d'ingénieurs de niveau correct, mais ils n'ont pas accès, sauf exception, aux très grandes écoles telles que celles de ParisTech alors que certaines d'entre elles sont situées à proximité géographique immédiate du lycée.

Il importe de :

- Lever l'autocensure qui peut exister vis-à-vis des grandes écoles d'ingénieurs qui sont aussi des écoles de proximité pour les élèves du lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB. Cette suppression de l'autocensure passe par un accompagnement sur le fond (tutorat / soutien scolaire) et une meilleure connaissance des écoles (fréquentation des élèves et des écoles elles-mêmes).
- Renforcer les compétences des élèves afin qu'ils réussissent l'étape de l'oral pour les grandes écoles parisiennes.
- Travail renforcé sur l'oral avec un travail sur l'image de soi, à partir d'exercices de théâtre

Le tutorat et la découverte des écoles doivent permettre aux élèves de CPGE de :

- Monter en compétences en sciences :
  - o Chimie (assuré par les élèves de Chimie ParisTech)
  - o Biologie et biotechnologie (élèves d'AgroParisTech)
  - o Sciences de l'ingénieur (élèves d'Arts et métiers)

100 élèves en classe de terminale technologique et CPGE générale et technologique bénéficieront de cette cordée. Ils sont issus du Lycée Galilée à Gennevilliers et de Lycées Pierre-Gilles-de-Genes.

- Développer leur culture scientifique, voire générale, en fréquentant des conférences et autres événements organisés par les écoles.
- Développer leurs soft skills (communication, connaissance des codes du monde de l'entreprise).
- Développer leur connaissance des écoles elles-mêmes, des métiers auxquelles elles préparent

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

#### Localisation géographique :

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Accompagnement au pilotage et animation	4 000,00	7,08%
Formation des tuteurs	3 000,00	5,31%
Appui juridique	4 000,00	7,08%
Prestation retour d'expérience	2 000,00	3,54%
Fournitures scolaires/documentation	6 500,00	11,50%
Sorties culturelles	5 000,00	8,85%
Forums, entreprises, conférences	3 500,00	6,19%
Communication	2 000,00	3,54%
Pilotage administratif et financier	2 500,00	4,42%
Charges de personnel	24 000,00	42,48%
<b>Total</b>	<b>56 500,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	17 000,00	30,09%
DRJSCS Politique de la ville	12 500,00	22,12%
Ministère Enseignement Supérieur	2 000,00	3,54%
Rectorat de Paris	5 000,00	8,85%
ENCPB	5 000,00	8,85%
Arts et Métiers	5 000,00	8,85%
Chimie ParisTech	5 000,00	8,85%
AgroParisTech	5 000,00	8,85%
<b>Total</b>	<b>56 500,00</b>	<b>100,00%</b>

**DOSSIER N° EX050779 - LYCÉE JEAN LURÇAT PARIS - "CORDEE BAC PRO/BTS COMMERCIAUX"  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	10 500,00 € TTC	61,90 %	6 500,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	<b>6 500,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LPO JEAN LURCAT

Adresse administrative : 48 AVENUE DES GOBELINS  
75013 PARIS

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Madame Véronique DUPAYRAT, Provisure

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'objectif global de cette cordée est de permettre aux élèves de lycée professionnel, qui ont la volonté et les capacités, de s'investir dans un dispositif visant à leur ouvrir la voie d'une formation supérieure.

Pour cela, il sera mis en place les actions suivantes :

- rencontres avec les Ambassadeurs,
- immersion en cours de BTS,
- tutorat dans le cadre d'un accompagnement personnalisé,
- ouverture sur de nouveaux univers,
- découverte des différents champs professionnels,
- ouverture sociale et culturelle.

60 élèves de terminale professionnelle bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées parisiens suivants : Piere Lescot, Elisa Lemonier, Abbé Grégoire et Jean Lurçat.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Détail du calcul de la subvention :**

Les ressources mobilisées :

- 4 proviseurs des établissements concernés,
- 2 référents de cordée,
- 7 coordinateurs de BTS pour les journées d'immersion,
- 5 enseignants à raison d'une heure par semaine,
- 5 coordinateurs de la cordée : 2 heures en moyenne chaque semaine,
- 5 animateurs de l'association Eloquentia soit 40 heures d'ateliers,
- 20 étudiants des sections de technicien supérieur,
- 1 guide cocnférencier 4 fois 2 heures prévues.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunération et honoraires(Association)	3 500,00	33,33%
Publicité, Pulications (certification Bescherelle)	1 296,00	12,34%
Déplacements et missions (sorties culturelles)	3 204,00	30,51%
Rémunération des personnels	2 500,00	23,81%
Total	10 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	6 500,00	61,90%
Education Nationale	1 500,00	14,29%
Fonds propres affectés au projet (2 IMP)	2 500,00	23,81%
Total	10 500,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050842 - LP CHARLES BAUDELAIRE MEAUX (77) - CORDEE BAC PRO/BTS -  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/201**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	4 050,00 € TTC	60,49 %	2 450,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	<b>2 450,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LP CHARLES BAUDELAIRE MEAUX

Adresse administrative : AVENUE DES COMTES DE CHAMPAGNE  
77100 MEAUX

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Monsieur Christophe BOUTET, Proviseur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Pour la première année de mise en place de cette cordée Bac Pro/BTS, il est prévu de mettre en relation les élèves de terminale professionnelle du lycée Baudelaire et la classe de BTS du lycée Jean Vilar de la même ville.

Cette action sera proposée à 24 élèves de terminale motivés pour intégrer un BTS, avec un travail sur le rédactionnel, le culturel afin d'atténuer les difficultés du passage en classe supérieur. L'objectif serait d'atteindre 40 à 50 % des lycéens professionnels en BTS.

Il sera proposé des séances sur un travail organisationnel, des visites, des comptes rendus individuels et de groupe. En outre leur seront proposés des sorties au musée de l'économie, au tribunal de Paris, au tribunal de Meaux, au Louvre et au centre G. Pompidou (entrées + conférences).

24 élèves seront concernés par cette première année du projet, issus des lycées Baudelaire et Jean Vilar à Meaux.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Détail du calcul de la subvention :**

Les sorties : 3 sorties avec location de cars  
billets d'entrée et conférences.

**Localisation géographique :**

📍 MEAUX

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Location de cars : 3 sorties x 600 €	1 800,00	44,44%
Billets et conférences : Cité de l'économie, le Louvre et Pompidou	650,00	16,05%
Intervenants enseignants	1 600,00	39,51%
Total	4 050,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	2 450,00	60,49%
Rectorat de Créteil	1 600,00	39,51%
Total	4 050,00	100,00%

**DOSSIER N° EX051121 - LGT TURGOT PARIS - "DE LA STMG AUX GRANDES ECOLES" -  
DISPOSTIFI LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	43 000,00 € TTC	9,30 %	4 000,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	<b>4 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LGT TURGOT PARIS 03EME

Adresse administrative : 69 RUE DE TURBIGO  
75003 PARIS

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Monsieur Christophe BARRAND, Proviseur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Ce projet a pour objectifs :

- une meilleure information à destination des élèves de STMG (filiale technologique) et lutter contre l'auto-censure afin qu'ils choisissent de s'orienter en prépa ECT,

- un accompagnement jusqu'à l'intégration des écoles de management en les soutenant du point de vue pédagogique, culturel et financier

. Tutorat : matinée d'entraînement à l'oral avec des jurys intégralement composés d'anciens élèves diplômés d'écoles de management. Prolongation par tutorat anciens/ECT,

. Partenariat Hip-Hop, visites d'information, sorties culturelles (musées, théâtre),

. Conférences des Economiques de Turgot, le Printemps de l'économie, organisation de séances d'accueil au lycée....

155 élèves de terminale technologique issus de 24 lycées bénéficieront de cette cordée :

PARIS : Simone-Weil, Verlomme, Emilie-Dubois, Albert-de-Mun, Paul-Valéry, Edgard-Quinet, Claude-Bernard, Henri-Bergson, Turgot, Maurice-Ravel, Arago, Racine, Sophie-Germain, Franch-Bourgeois, Charles-Péguy, Charles-de-Foucauld, Petis-Champs,

VAL-DE-MARNE : Berlioz, Mistral, Jean-Macé,

SEINE-SAINT-DENIS : Schweitzer.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de

cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	1 000,00	2,33%
Documentation	1 000,00	2,33%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 000,00	2,33%
Publicité, publications, relations publiques	1 000,00	2,33%
Sorties culturelles	9 000,00	20,93%
Contributions volontaires en nature	30 000,00	69,77%
Total	43 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	4 000,00	9,30%
DRJSCS Politique de la Ville	3 000,00	6,98%
Ministère de l'Education Nationale	6 000,00	13,95%
Contributions volontaires en nature	30 000,00	69,77%
Total	43 000,00	100,00%



**DOSSIER N° EX051563 - LPO RASPAIL PARIS - "CORDEE PARCOURS D'EXCELLENCE EN STI2D-TSI" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	70 000,00 € TTC	42,86 %	30 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>30 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LPO LYC METIER RASPAIL PARIS 14EME

Adresse administrative : 5 BIS AVENUE MAURICE D'OCAGNE  
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Madame CAROLE LAURENT-PATRICE, Provisseure

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 30 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette nouvelle cordée, labellisée le 1er juillet 2020 par le Comité de Pilotage d'Ile-de-France, a pour objectif principal de proposer aux lycéens en filière technologique un parcours d'excellence en - revalorisant la voie technologique et le baccalauréat "Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable",

- encourager et réussir la poursuite d'études sélectives, notamment en CPGE,
- sensibiliser les élèves aux métiers de l'architecture et de l'innovation technologique,
- renforcer la présence des élèves filles dans les filières scientifiques.

Il sera ainsi proposé aux élèves de seconde, première et terminale générale et technologique :

1. un renforcement disciplinaire de 2 heures par semaine sur 20 semaines (hors temps scolaire),
2. un accompagnement au travail personnel en terminale,
3. une préparation à l'intégration des études supérieures en fin d'année scolaire 5h/5 jour en présentiel et à distance.
4. des études du soir : accompagnement par un élève polytechnicien d'octobre à mars,
5. création d'un Fablab autour des options Energies Environnement et Systèmes d'Information et Numérique,
6. création d'un club d'architecture autour de l'option Architecture et construction ouvert aux élèves de seconde, première et terminale.

450 élèves bénéficieront de cette nouvelle cordée. Ils sont issus des lycées parisiens suivants : Saint-Lambert, François Villon et Rodin.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	3 000,00	4,29%
Locations	2 500,00	3,57%
Entretien et réparations	1 500,00	2,14%
Documentation	6 000,00	8,57%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	36 500,00	52,14%
Publicité, publications, relations publiques	2 000,00	2,86%
Rémunération des personnels	15 000,00	21,43%
Charges fixes et de fonctionnement	3 500,00	5,00%
Total	70 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	30 000,00	42,86%
Education Nationale	10 000,00	14,29%
Autres produits	30 000,00	42,86%
Total	70 000,00	100,00%

**DOSSIER N° 20010558 - LPO ALFRED NOBEL CLICHY SOUS BOIS "CORDEES BAC PRO/BTS" -  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	9 600,00 € TTC	72,92 %	7 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		7 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LPO ALFRED NOBEL CLICHY SOUS BOIS

Adresse administrative : 20 ALLEE DE GAGNY  
93390 CLICHY SOUS BOIS

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Madame Nicole OZERAY, Provisure

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Améliorer la réussite des élèves issus de bac pro au BTS,

Développer la confiance en soi, l'ambition vers des poursuites d'études ambitieuses, l'ouverture culturelle en dehors du territoire local enclavé (Clichy sous Bois)

Lutter contre l'auto-censure et rendre encore plus efficaces les cordées existantes,

Donner des perspectives professionnelles élargies aux jeunes des territoires défavorisés et la possibilité de poursuite des études en licence professionnelle.

Actions mises en place :

1. Tutorat : les élèves sont tutorés par les étudiants de 1ère et 2ème année de BTS. Il s'agit d'un tutorat individualisé qui portera sur la méthodologie, la motivation et l'accompagnement. Les tuteurs seront encadrés par leurs professeurs dans le cadre du retour d'expérience et d'analyse des situations.

2. Ouverture culturelle et sociale : atelier des lumières pour lier l'art et le numérique, des sorties théâtre/spectacles/expositions en partenariat avec l'Espace 93 de Clichy-sous-Bois ainsi que des visites en entreprises et musées sur Paris et autres villes de l'Ile-de-France.

3. Orientation : Salons pour la poursuite d'études notamment en alternance, présentation de la section par les enseignants dans les classes de terminales Bac Pro, Organisation de mini-stage en BTS NDRC, portes ouvertes au lycée, soirée de l'orientation et interventions de professionnels, d'entreprises partenaires en lien avec l'association AJE.

150 élèves de première et terminale BAC PRO, issus des lycées suivants :

Léo-lagrange à Bondy, Jean-Baptiste-Clément à Gagny, Alfred-Nobel à Clichy-sous-Bois.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 CLICHY-SOUS-BOIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	52,08%
Déplacement et missions	4 600,00	47,92%
Total	9 600,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	7 000,00	72,92%
DRJSCS Politique de la ville	1 000,00	10,42%
Education nationale - Rectorat de Créteil	1 600,00	16,67%
Total	9 600,00	100,00%

**DOSSIER N° 20010559 - LGT ROGER VERLOMME PARIS 15EME "CORDEE BAC PRO-BTS "  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE ANNEE SCOLAIRE 2020:201**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65735.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	14 225,00 € TTC	77,33 %	11 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>11 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LGT ROGER VERLOMME PARIS 15EME

Adresse administrative : 24 RUE FONDARY  
75015 PARIS 15EME

Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement (Lycées Publics)

Représentant : Madame Antonia CORTES, Provisseure

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Mise en réseau de cinq lycées professionnels et d'un lycée technologique proposant des BTS.

Cette cordée s'inscrit dans la prolongation d'un liaison Bac Pro/BTS.

Mise en place commune d'actions de culture générale, d'ouverture culturelle et internationale et de tutorat collectif et individuel.

Préparer les élèves de bac professionnel à une poursuite réussie à l'étude en BTS :

1) Accompagnement du parcours personnel de l'élève

2) Etayage culturel et linguistique

3) Lutte contre le décrochage scolaire

280 élèves de première et terminale bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées parisiens suivants

: Louis-Armand, Beaugrenelle, René-Cassin et Gustave-Eiffel.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats non stockés de matières et fournitures	855,00	6,01%
Documentation	2 276,00	16,00%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 830,00	48,01%
Charges de gestion courante	4 264,00	29,98%
Total	14 225,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	11 000,00	77,33%
Education nationale	1 600,00	11,25%
DRJSCS Politique de la ville	1 625,00	11,42%
Total	14 225,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050574 - ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE "PROJET Talens" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	105 000,00 € TTC	23,81 %	25 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		25 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ENS ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PARIS

Adresse administrative : 45 RUE D'ULM  
75005 PARIS

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur MARC MEZARD, Directeur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Le programme Talens a comme objectif de permettre à des lycéens de milieux populaires de préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur grâce à un accompagnement par un tuteur normalien. Les actions mises en place sont :

1. Le tutorat : les séances de tutorat sont le socle de ce projet. Les lycéens choisissent une thématique, un parcours pédagogique pluridisciplinaire qui sera le fil conducteur de ces séances. (9 séances par an de 3 heures) ;
2. Les sorties culturelles : 3 sorties associées au thème choisi dans le tutorat ;
3. L'ENT : Entre deux séances de tutorat, les lycéens sont invités à poursuivre leur travail par l'ENT ;
4. L'orientation : divers événements et rencontres sont proposés aux lycéens leur permettant de mieux choisir leur orientation et de parler librement de toutes les opportunités existantes ;
5. La formation des tuteurs : ils sont formés aux méthodes pédagogiques et à l'orientation.

351 lycéens en première et terminale générale bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées suivants : Colbert, Turgot et Maurice Ravel à Paris, Jean-Vilar à Meaux, Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie, Olympe-de-Gouges à Noisy, Le Corbusier et Henri Wallon à Aubervilliers, Jean-Jacques Rousseau à Sarcelles.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fournitures, missions, équipement pédagogique	20 000,00	19,05%
Communication	1 000,00	0,95%
Gestion pilotage (quote-part salaire mis à disposition)	8 000,00	7,62%
Salaires coordination	50 000,00	47,62%
Location salles	10 000,00	9,52%
Transports lycéens	5 000,00	4,76%
Cérémonies de rentrée et de clôture	2 000,00	1,90%
Formation Tuteurs	9 000,00	8,57%
<b>Total</b>	<b>105 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	25 000,00	23,81%
DRJSCS Politique de la Ville	16 000,00	15,24%
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	14 000,00	13,33%
Participation de l'ENS	50 000,00	47,62%
<b>Total</b>	<b>105 000,00</b>	<b>100,00%</b>



**DOSSIER N° EX050575 - AGROPARISTECH INSTITUT SCIENCES INDUSTRIES VIVANT ET ENVIRONNEMENT "PROJET LOCKWOOD" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	286 000,00 € TTC	3,50 %	10 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		10 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : AGRO PARIS TECH INSTITUT SCIENCES INDUSTRIES VIVANT ET ENVIRONNEMENT  
Adresse administrative : 16 RUE CLAUDE BERNARD  
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT  
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel  
Représentant : Monsieur Gilles TRYSTRAM, DIRECTEUR GENERAL

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette cordée se déploie sur un axe tutorat étudiant et l'intervention de professionnels. Les deux sont orientés vers les apports culturels, l'expression orale française et anglaise, le développement personnel et de connaissance de filières de formation et des métiers.

Les séances se déroulent de septembre à juillet. Elles rassemblent des groupes de lycéens encadrés par une équipe d'étudiants-tuteurs sur les thématiques suivantes : outils et méthode de travail, renforcement du capital culturel, entraînement aux techniques d'expression orale, maîtrise des codes sociaux, orientation post bac et connaissance de filières de formation.

85 élèves de seconde et première technologique et professionnelle bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées Léonard de Vinci à Melunet Plaine de Neauphle à Trappes

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

- 🕒 MELUN
- 🕒 TRAPPES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	81 000,00	28,32%
Services extérieurs	2 000,00	0,70%
Aides services extérieurs	69 000,00	24,13%
Charges de personnel	134 000,00	46,85%
Total	286 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	10 000,00	3,50%
DRJSCS Politique de Ville	141 000,00	49,30%
AgroParisTech	88 000,00	30,77%
Education Nationale	21 000,00	7,34%
Autres	26 000,00	9,09%
Total	286 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050705 - UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD à VILLETANEUSE -" PROJET UFR DROIT, SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES DSPS" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	17 400,00 € TTC	79,89 %	13 900,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		13 900,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD

Adresse administrative : 99 avenue Jean-Baptiste Clément  
93430 VILLETANEUSE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur Jean-Pierre ASTRUC, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 15 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Ce projet est fondé sur un partenariat entre les lycées de la Seine-Saint-Denis et la Faculté de Droit, propre à faire connaître les études de droit aux élèves, les informer sur les conditions favorables à la réussite, le déroulement des études et les débouchés afin de leur permettre de faire un choix éclairé, notamment dans le cadre de Parcoursup.

- rencontre des étudiants au sein des lycées partenaires,
- invitation à assister à un cours en amphithéâtre puis organisation d'un débat préparé en amont,
- organiser, au sein de la bibliothèque universitaire, une aide à la préparation de l'épreuve finale du bac (préparation avec un dossier de 5 pages sur un thème juridique donné),
- visites des différents tribunaux,
- invitation au concours du meilleur discours.

360 élèves issus de 12 lycées de Seine-Saint-Denis, en classe de terminale générale, bénéficient de ce projet : Henri-Wallon à Aubervilliers, Protectorat-St-Joseph à Aulnay-sous-Bois, Louise-Michel à Bobigny, Olympe-de-Gouges à Noisy-le-Sec, Jean-Jaurès à Montreuil, Auguste-Blanqui à Saint-Ouen, Mozart au Blanc-Mesnil, Paul-Eluard à Saint-Denis, Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois, Françoise-Cabrini à Noisy-le-Grand, Voillaume à Aulnay-sous-Bois, Jacques-Feyder à Epinay-sur-Seine.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 SEINE SAINT DENIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Locations	7 840,00	45,06%
Rémunérations des personnels	9 560,00	54,94%
Total	17 400,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	13 900,00	79,89%
DRJSCS Politique de la ville	3 500,00	20,11%
Total	17 400,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050775 - ECOLE POLYTECHNIQUE "UNE GRANDE ECOLE, POURQUOI PAS MOI ?" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	125 200,00 € TTC	22,52 %	28 200,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	28 200,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ECOLE POLYTECHNIQUE

Adresse administrative : ROUTE DE SACLAY  
91128 PALAISEAU

Statut Juridique : Etablissement Public National d'Enseignement

Représentant : Monsieur RIC LABAYE, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 16 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Les objectifs de ce projet "Une Grande Ecole Pourquoi Pas Moi ?" a 3 objectifs :

- Mieux informer les jeunes sur l'enseignement supérieur, les différents métiers et le monde professionnel,
- Enrichir les ressources culturelles des jeunes pour évoluer dans un environnement social et culturel,
- Encourager le développement des compétences personnelles pour plus de confiance en soi.

Diverses actions sont proposées pendant les 3 ans que durent le parcours :

Tutorat hebdomadaire à l'Ecole Polytechnique,

Activités dédiées à l'orientation,

Visites d'écoles et d'entreprises,

Rencontres inspirantes avec des professionnels,

Activités culturelles et scientifiques,

Ateliers d'expression,

Pratique de l'anglais.

120 élèves de seconde, première et terminale générale bénéficieront de ce programme. Ils sont issus des lycées suivants :

Lycée de l'Essouriau - Les Ulis (91),

Lycée Albert Einstein à Ste-Geneviève-des-Bois (91),

Lycée Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes (91),

Lycée Pierre-Mendès-France à Savigny-le-temple (77).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 PALAISEAU

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Transports	40 000,00	31,95%
Restauration	24 000,00	19,17%
Intervenants	20 000,00	15,97%
Assurance	200,00	0,16%
Publicité, publications, relations publiques	2 000,00	1,60%
Déplacements, missions	1 000,00	0,80%
Charges de personnel	32 000,00	25,56%
Visites écoles, entreprises et sorties culturelles	6 000,00	4,79%
Total	125 200,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	28 200,00	22,52%
DRJSCS Politique de la ville	25 000,00	19,97%
Ministère de l'Education Nationale	10 000,00	7,99%
Académie de Versailles	6 000,00	4,79%
Académie de Créteil	4 000,00	3,19%
Communes Les Ulis	5 000,00	3,99%
Autres établissements publics	15 000,00	11,98%
Aides privées (Fondation)	32 000,00	25,56%
Total	125 200,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050776 - ECOLE POLYTECHNIQUE - "TUTORAT IDF" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	168 000,00 € TTC	20,83 %	35 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>35 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ECOLE POLYTECHNIQUE

Adresse administrative : ROUTE DE SACLAY  
91128 PALAISEAU

Statut Juridique : Etablissement Public National d'Enseignement

Représentant : Monsieur RIC LABAYE, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 30 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette cordée poursuit quatre objectifs :

1. Informer au mieux les jeunes sur l'enseignement supérieur, les différents métiers et le monde professionnel afin de lutter contre l'autocensure,
2. Affectation par l'école Polytechnique de 46 étudiants de première année directement dans un lycée ou une association. Ils vivent dans les lycées et oeuvrent au quotidien auprès des lycéens en lien avec les rectorats et les équipes pédagogiques.
3. Ouverture culturelle et scientifique des jeunes pour évoluer dans un environnement préparant à l'enseignement supérieur,
4. Encourager le développement des compétences personnelles des jeunes pour une prise de conscience de leur potentiel en travaillant sur l'affirmation et la confiance en soi, l'ouverture d'esprit et l'aisance orale.

Il est ainsi proposé aux élèves des lycées partenaires 3 types de tutorat :

- tutorat collectif : une heure par semaine avec des activités ludiques et éducatives
- tutorat individuel : en plus du tutorat collectif, les lycéens se verront proposer des rendez-vous individuels d'une heure par semaine avec l'étudiant de Polytechnique affecté dans son lycée,
- tutorat ponctuel : activités dédiées à l'orientation, des visites d'écoles et d'entreprises, des rencontres "inspirantes", des activités culturelles et scientifiques...

760 élèves de terminale bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées suivants :

PARIS (75) : Jean-Zay, Louis-le-Grand, Janson-de-Sailly, Pierre-Gilles-de-Genes,  
 SEINE-ET-MARNE (77) : Pierre-Mendès-France à Savigny-le-Temple,  
 YVELINES (78) : Saint-Exupéry à Mantes-la-jolie, Van-Gogh à Aubergenville, François-Villon au Mureaux et Hoche à Versailles,  
 ESSONNE (91) : Lycées J.B. Corot à Savigny-sur-Orge, Albert Einstein à Ste-Geneviève-des-Bois, Robert Doisneau à Corbeil-Essones, l'Essouriau aux Ulis, De Vilgénis à Massy, Fustel-de-Coulanges à Massy, Saint-Charles à Athis-Mons,  
 SEINE-SAINT-DENIS (93) : Le Corbusier à Aubervilliers, Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois, Olympe-de-Gouges à Noisy-le-Sec, Jean Rostand à Villepinte, Jean-Renoir à Bondy, Auguste Blanqui à Saint-Ouen, Léonard-de-Vinci à Tremblay-en-France, Jacques Brel à La Courneuve.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

### Localisation géographique :

📍 PALAISEAU

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations de service	40 000,00	23,81%
Restauration des élèves	25 000,00	14,88%
Transport des élèves	10 000,00	5,95%
Achats matières et fournitures	10 000,00	5,95%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	24 600,00	14,64%
Publicité, publications, relations publiques	10 000,00	5,95%
Déplacements, missions	8 000,00	4,76%
Rémunération des personnels	30 000,00	17,86%
Autres charges de personnel	10 000,00	5,95%
Assurance	400,00	0,24%
<b>Total</b>	<b>168 000,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	35 000,00	20,83%
DRJSCS Politique de la ville	40 000,00	23,81%
Rectorat de Versailles	8 000,00	4,76%
Rectorat de Créteil	7 000,00	4,17%
Rectorat de Paris	3 000,00	1,79%
Autres établissements publics	20 000,00	11,90%
Fondation Polytechnique	50 000,00	29,76%
Math C2+	3 000,00	1,79%
Fondation Blaise Pascal	2 000,00	1,19%
<b>Total</b>	<b>168 000,00</b>	<b>100,00%</b>



**DOSSIER N° EX050789 - CY CERGY PARIS UNIVERSITE - "PROJET PROGRAMME D'ETUDES INTEGREES SCIENCES PO ST GERMAIN" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	125 000,00 € TTC	6,40 %	8 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		8 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : CY CERGY PARIS UNIVERSITE

Adresse administrative : 33 BOULEVARD DU PORT  
95011 CERGY-PONTOISE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur François GERMINET, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Le projet de démocratisation, porté par SciencesPo Saint-Germain, s'organise autour de trois objectifs principaux :

1. Renforcer l'ambition et lutter contre l'autocensure des jeunes résidant dans des quartiers prioritaires ou dans des franges périurbaines isolées, en leur faisant découvrir un IEP et en les amenant à réaliser l'accessibilité de ces écoles,
2. Préparer aux épreuves du concours commun du réseau ScPo qui offre 1200 places dans 7 IEP,
3. Accompagner ces élèves vers l'enseignement supérieur et fournir les clés de la réussite dans les études, en leur apportant des méthodes de travail, en consolidant leurs capacités de travail autonome et en proposant des activités d'ouverture culturelle.

L'IEP délivre ensuite une attestation de suivi du programme aux élèves assidus, qu'ils peuvent valoriser dans leur dossier de Parcoursup en direction d'autres formations que celles des IEP.

Le programme s'appuie sur des partenariats avec 34 lycées franciliens, dont trois sont partenaires d'une cité éducative) et propose des séances de tutorat, une plate-forme pédagogique en ligne qui propose des ressources (cours, méthodologies, revues de presse), des exercices et sujets suivis de leur corrigé. Pendant les vacances d'hiver, l'école propose une semaine intensive sur le campus de Saint-Germain-en-Laye qui se conclue par un concours blanc complet

192 élèves bénéficient de cette cordée. Ils sont issus de 34 lycées : Georges Braque et Nadia et Ferdand Léger à Argenteuil, Louis Armand à Eaubonne, Jean Monnet à Franconville, Montesquieu à Herblay, Georges Sand à Domont, Camille Claudel à Vauréal, Camille-Saint-Saens à Deuil-la-Barre, lycée d'Hautil à Jouy-le-Moutier, Galilée, Jules Verne et Kastler à Cergy, Pissaro à Pontoise, Plaine de Neauphle à Trappes, Van-Gogh à Ermont, Lycée de Bezons, Jacques Prévert à Taverny, P.E.-Victor à Osny, Van-Gogh à Aubergenville, Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie, François Villon Les Mureaux, Charles-de-Gaulle et Le-Corbusier à Poissy, Gutenberg à Créteil, Gérard-de-Nerval à Noisiel.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

#### Localisation géographique :

📍 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Parcours culturel : sorties, ateliers théâtre	3 000,00	2,40%
Semaine intensive : Conférenciers	6 000,00	4,80%
Semaine intensive : Restauration	12 000,00	9,60%
Semaine intensive : Hébergement	4 000,00	3,20%
Correction concours blanc	2 000,00	1,60%
Surveillance internat	5 000,00	4,00%
Tutorat	35 000,00	28,00%
Coordination pédagogique et administrative	48 000,00	38,40%
Accès plateforme de préparation concours	10 000,00	8,00%
Total	125 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	8 000,00	6,40%
DRJSCS Politique de la Ville	27 000,00	21,60%
Education Nationale (Parcours Avenir)	14 000,00	11,20%
Rectorat de Versailles	2 000,00	1,60%
Fonds Propres IEP	54 000,00	43,20%
Conseil Départemental du Val d'Oise	20 000,00	16,00%
Total	125 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050825 - UNIVERSITÉ PARIS 8 - "DECOUVRIR PARIS 8" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	34 000,00 € TTC	26,47 %	9 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		9 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : UNIVERSITE DE PARIS 8 VINCENNES

Adresse administrative : 2 RUE DE LA LIBERTE  
93526 SAINT DENIS CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame Annick ALLAIGRE, Présidente

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 15 octobre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La réflexion menée depuis plusieurs années, entre l'Université de Paris 8 et les divers partenaires sociaux (mairies du Bassin, associations, établissements...) rend compte de la difficulté, pour le jeune public de la Seine-Saint-Denis, à se projeter dans des imaginaires de la réussite. Il s'agit d'une cordée de masse qui touche de nombreux élèves lorsque ces derniers se déplacent sur le site de P8 pour les conférences plénières organisées à leur attention et d'une cordée qualitative qui tente de répondre au plus près aux besoins des équipes d'enseignants dont les lycées sont encordés.

Il est ainsi mis à la disposition des élèves les actions suivantes :

- Tutorat en informatique, maths, littérature, langues, histoire, sport, arts (cinéma, théâtre, danse),
- Conférences plénières à l'université,
- Fac à l'essai : accueil à l'université avec des jeux de piste dans la BU, orientation, micro-trottoir,
- Intervention d'enseignants chercheurs dans les lycées partenaires,
- JPO à l'université : parcoursup/forum Post Bac, interventions dans les lycées,
- Tuteurs accompagnateurs dans les voyages scolaires et sorties culturelles,
- Ateliers d'écriture, de réalisation de projets avec des artistes, des écrivains...
- Rencontres étudiants ERASMUS et élèves de terminale.

855 élèves en seconde, première et terminale générale et professionnelle bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées suivants :

- Lycée Autogéré de Paris (LAP), Jacques Brel à la Courneuve, Jean-Jaurès à Montreuil, Paul Eluard,

Bartholdi et Suger à Saint-Denis, Delacroix à Drancy, Voillaume à Aulnay-sous-Bois, Jean Renoir à Bondy, Blaise Cendrars à Sevran.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 SAINT-DENIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Autres fournitures	2 000,00	5,88%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 000,00	35,29%
Publicité, publications	2 500,00	7,35%
Déplacements, missions	12 800,00	37,65%
Rémunération des personnels	4 700,00	13,82%
Total	34 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	9 000,00	26,47%
DRJSCS Politique de la ville	18 000,00	52,94%
Rectorat de Créteil	7 000,00	20,59%
Total	34 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050846 - ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-EST -  
"CORDEE D'ALVARO SIZA" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE  
2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	20 500,00 € TTC	14,63 %	3 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>3 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D  
ARCHITECTURE DE PARIS EST  
Adresse administrative : 12 AVENUE BLAISE PASCAL  
77420 CHAMPS SUR MARNE  
Statut Juridique : Etablissement Public National d'Enseignement  
Représentant : Monsieur FRANCK PROVITOLO, Responsable financier

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 30 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Ce projet se déroule autour d'un thème lié à l'architecture sur 10 séances. Les lycéens se rassemblent en petits groupes et sont encadrés par un moniteur, étudiant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est-Marne-La-Vallée.

Les 10 séances, préparées par l'équipe pédagogique (responsables et étudiants de l'école), se répartissent comme suit :

- ateliers de réflexion et de fabrication à l'école : dessins, maquettes, collages..

- des visites extérieures liées au thème de l'année : expositions, chantiers de construction, site de production, bâtiment public ou privé terminé...

5 élèves intéressés par les études d'architecture suivront ce parcours. Ils sont issus des lycées René CASSIN et Gérard de Nerval à Noisiel.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

🕒 CHAMPS-SUR-MARNE

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	500,00	2,44%
Communication, publications	500,00	2,44%
Déplacements, missions	3 500,00	17,07%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	16 000,00	78,05%
Total	20 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	3 000,00	14,63%
DRJSCS Politique de la ville	3 000,00	14,63%
Rectorat de Créteil	8 500,00	41,46%
Fonds propres	6 000,00	29,27%
Total	20 500,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050847 - UNIVERSITE DE PARIS - CORDEE "ORIENTATION ACTIVE" - DISPOSITIF  
LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/201**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	50 000,00 € TTC	80,00 %	40 000,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	40 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : UNIVERSITE DE PARIS

Adresse administrative : 85 BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame Christine CLERICI, Présidente

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Le projet de la cordée "Orientation active" se fonde sur les constats réalisés par les acteurs tels que : le besoin d'accompagnement méthodologique des élèves pour réussir au lycée et préparer l'entrée dans le supérieur, la problématique de l'orientation et la difficulté à accompagner le dépassement des préjugés sur l'accès au supérieur et la perspective du grand oral dans le cadre de la réforme du baccalauréat.

Pour répondre aux besoins observés, trois d'objectifs ont été fixés :

- développer une démarche d'orientation active grâce à des ateliers innovants,
- permettre une meilleure compréhension des attendus des filières universitaires,
- permettre une ouverture des horizons et des possibilités offertes à travers la rencontre de partenaires du monde de l'entreprise et des CFA.

Le projet se décline en 4 axes :

- ouverture sur le monde : cycle de conférences métiers, entreprises, et CFA partenaires,
- orientation : actions d'information et sensibilisation sur les filières de l'enseignement supérieur et ateliers d'orientation innovants,
- méthodologie : apprendre à apprendre, conférence en présentiel et modules en lignes,
- tutorat : en petits groupes de 2 à 3 élèves.

Au total, le dispositif cible 360 lycéens de première et terminale issus des lycées parisiens suivants :

François Villon, Claude Bernard, Maurice Ravel, Paul Bert, Rodin, Erik Satie, Emile Dubois, Raspail, Montaigne et Elisa Lemonnier.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

- 🕒 PARIS
- 🕒 PARIS
- 🕒 PARIS
- 🕒 PARIS
- 🕒 PARIS
- 🕒 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats fournitures et outils pédagogiques	5 000,00	10,00%
Ateliers aide à l'orientation "Qui plus Est"	15 000,00	30,00%
Mise en place "Serious Game" - outil et ateliers prise en main ressources	10 000,00	20,00%
Interventions tuteurs/ambassadeurs 50h/élève	15 000,00	30,00%
Frais de communication, évènements	5 000,00	10,00%
Total	50 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	40 000,00	80,00%
DRJSCS - Politique de la ville	10 000,00	20,00%
Total	50 000,00	100,00%



**DOSSIER N° EX050915 - UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY - "SEMINAIRE LYCEES" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	26 343,00 € TTC	28,47 %	8 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		8 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : UNIVERSITE PARIS SACLAY

Adresse administrative : RUE DE L'ORME AUX MERISIERS  
91190 SAINT AUBIN

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame Sylvie RETAILLEAU, Présidente

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La cordée "Séminaires Lycées" comprend plusieurs modules sous la forme de 8 demi-journées de formation. A ce titre, des professionnels du monde de l'Enseignement Supérieur et de l'entreprise ont été recrutés pour dispenser ces modules :

1. "Découvrir l'enseignement supérieur et ses parcours",
2. "Trouver sa voie"
3. "Communiquer à l'oral"
4. "Organiser et gérer son temps"
5. "Travailler sa mémoire"
6. "Construire, développer et mobiliser sa culture générale"
7. "Rédiger son CV et sa lettre de motivation"
8. "Réussir son entretien"

120 élèves en terminale générale bénéficieront de cette action. Ils sont issus des lycées : Geoffroy-Saint-Hilaire à Etampes, Louis-Bascan à Rambouillet et Vilgénis à Massy.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

- 🕒 RAMBOUILLET
- 🕒 MASSY
- 🕒 ETAMPES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Frais de location	1 000,00	3,80%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 533,00	28,60%
Frais de mission	1 566,00	5,94%
Communication, publications	1 000,00	3,80%
Charges de personnel	15 244,00	57,87%
Total	26 343,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	8 000,00	30,37%
Education nationale	3 099,00	11,76%
Fonds propres	15 244,00	57,87%
Total	26 343,00	100,00%

**DOSSIER N° EX051531 - UPEC - IUT SENART FONTAINEBLEAU - "MISSION CAP SUP AVENIR" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	14 000,00 € TTC	28,57 %	4 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		4 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : UPEC UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL  
VAL DE MARNE

Adresse administrative : 61 AVENUE DU G N RAL DE GAULLE  
94000 CRETEIL

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur CHRISTOPHE MORIN, Chargé de mission

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La codée de la réussite "Mission Cap Sup Avenir", labellisée le 1er juillet 2020 par le comité de pilotage d'Ile-de-France, a pour objectifs d'engager les élèves vers la réussite. Ce projet, ancré dans le territoire de Grand Paris Sud, va s'appuyer sur les étudiants des différentes formations de l'IUT Sénart et propose de développer des actions autour de deux grandes thématiques :

1. l'éducation à l'alimentation : projet tutoré des étudiants de DUT Génie biologique, option diététique, qui souhaitent s'engager pendant leur formation dans une activité citoyenne. Les élèves seront invités à assister à des séances de techniques culinaires se déroulant à l'IUT et en distanciel, via l'utilisation de robot de télé présence.

2. l'ouverture sur les sciences spatiales et environnementales : ateliers scientifiques qui pourraient déboucher sur une participation aux concours "faites de la science et C Génial" L'objectif serait de participer au projet de construction de la réplique du rover de la mission ExoMars, en lien avec le FabLab de l'ICAM, les étudiants, ingénieurs et scientifiques du Campus Spatial de l'UPEC.

Pour l'approche sur l'environnement, les étudiants de Génie Biologique, option Génie de l'Environnement animeront un atelier sur l'étude de la biodiversité de l'espace naturel de la Motte qui se trouve près de l'IUT.

150 élèves en classe de terminale technologique du lycée Antonin Carême à Savigny-le-Temple bénéficieront de ce projet.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matières premières et fournitures	3 000,00	18,75%
Autres fournitures	4 000,00	25,00%
Locations	3 000,00	18,75%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	500,00	3,13%
Publicité, publications,	1 000,00	6,25%
Déplacements, missions	2 500,00	15,63%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 000,00	12,50%
Total	16 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	4 000,00	25,00%
DRJSCS Politique de la ville	2 000,00	12,50%
Education Nationale	2 000,00	12,50%
Enseignement Supérieur et recherche	2 000,00	12,50%
Grand Paris Sud	4 000,00	25,00%
Dons en nature	2 000,00	12,50%
Total	16 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX051534 - UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD à VILLETANEUSE "CORDEE POUR LA MEDECINE ET LES SCIENCES DE LA VIE" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	50 000,00 € TTC	20,00 %	10 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		10 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : UNIVERSITE PARIS XIII -NORD  
Adresse administrative : 99 avenue Jean-Baptiste Clément  
93430 VILLETANEUSE  
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel  
Représentant : Monsieur Jean-Pierre ASTRUC, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 30 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette cordée a été conçue pour

- permettre aux lycéens de mieux aborder la première année d'études médicales et de sciences de la vie, par un soutien régulier en 1ère et terminale,
- parfaire et accroître leur culture scientifique,
- susciter des vocations et permettre la réussite dans ces formations dès la première année.

L'action s'articule autour de 3 axes : informer, accompagner et ouvrir.

1. Informer : les lycéens assistent, en classe entière, à des cours en amphithéâtre, à des travaux dirigés et à des travaux pratiques sur le site de Bobigny, avec les étudiants.

Ces cours sont ensuite suivis par des présentations des différentes filières (PACES, "sciences de la vie" Mathématiques, Physique et Chimie), suivies de rencontres avec des étudiants de deuxième ou troisième année de médecine et en licence.

2. Accompagnement : il s'agit d'un tutorat disciplinaire ou méthodologique, individuel ou collectif en fonction des demandes des élèves et leurs professeurs de lycée. Dans le cadre du dispositif "Apprenti chercheur" il peut aussi être mis en place un binôme encadré toute l'année à raison d'un mercredi après-midi par mois par un doctorant sur une thématique de recherche et se termine par une présentation de leurs travaux en fin d'année devant l'ensemble des élèves concernés.

3. Ouverture : sorties dans des musées à caractère scientifique, sorties théâtre en présence d'étudiants

qui encadrent les lycéens et sont souvent eux-mêmes issus des lycées partenaires. 360 élèves de première et terminale générale bénéficieront de cette cordée. Ils sont issus de lycées de la Seine-Saint-Denis : Marcellin-Berthelot à Pantin, Condorcet à Montreuil, Eugène-Hénaff à Bagnolet, Jean-Zay et Voillaume à Aulnay-sous-Bois, Paul-Eluard à Saint-Denis et Auguste-Blanqui à Saint-Ouen.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 BOBIGNY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	18 500,00	37,00%
Autres fournitures	11 000,00	22,00%
Publicité, publications, relations publiques	500,00	1,00%
Déplacements et missions	10 000,00	20,00%
Rémunération des personnels	10 000,00	20,00%
Total	50 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	10 000,00	20,00%
DRJSCS Politique de la Ville	36 000,00	72,00%
Education Nationale	4 000,00	8,00%
Total	50 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX051561 - CY CERGY PARIS UNIVERSITE - CORDEE "INGENIEUSES" - DISPOSITIF  
LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	32 500,00 € TTC	7,69 %	2 500,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	<b>2 500,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : CY CERGY PARIS UNIVERSITE

Adresse administrative : 33 BOULEVARD DU PORT  
95011 CERGY-PONTOISE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur François GERMINET, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette cordée, labellisée le 1er juillet 2020 par le comité de pilotage d'Ile-de-France, est portée par l'EISTI (Ecole Internationale des Sciences du Traitement et de l'Informtion, renommée en 2019 CY après avoir rejoint l'Université de Cergy).

Les objectifs de ce nouveau projet sont de promouvoir les formations et métiers d'ingénieur auprès des jeunes femmes pour favoriser la mixité et plus de parité dans ces formations. Les aider dans leurs devoirs, faire des sorties culturelles, sensibiliser à l'importance de l'anglais et de l'informatique dans le monde de l'entreprise.

35 élèves de terminale générale bénéficieront de ce projet. Elles sont issues des lycées Galilée, Jules-Verne et Kastler à Cergy.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 CERGY

🕒 PONTOISE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats non stockés de matières et fournitures	4 000,00	12,31%
Locations	3 000,00	9,23%
Assurance	300,00	0,92%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	15,38%
Publicité, publications, relations publiques	1 500,00	4,62%
Déplacements, missions	3 000,00	9,23%
Services bancaires, autres	140,00	0,43%
Rémunération des personnels	7 000,00	21,54%
Charges sociales	3 500,00	10,77%
Prestations de service	5 060,00	15,57%
Total	32 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	2 500,00	7,69%
DRJSCS Politique de la ville	5 000,00	15,38%
Ministère de l'Enseignement Supérieur	2 500,00	7,69%
Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	22 500,00	69,23%
Total	32 500,00	100,00%



**DOSSIER N° EX051565 - UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE - "CORDEES PARIS NANTERRE" -  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-65738-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	31 600,00 € TTC	15,82 %	5 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		5 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : UNIVERSITE PARIS NANTERRE

Adresse administrative : 200 AVENUE DE LA R PUBLIQUE  
92001 NANTERRE

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur Philippe GERVAIS-LAMBONY, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Les objectifs de cette cordée, qui s'adresse à des élèves de première et terminale sont :

1. sensibiliser à l'enseignement supérieur et lutter contre l'autocensure en informant le plus justement possible notamment par une visite du campus et des différents lieux de vie étudiante, accompagnées d'ateliers d'information sur la poursuite des études supérieures,
2. sensibiliser sur l'orientation par la mise en place d'actions au sein de l'université : accueil, cours d'initiation et par des interventions au sein des lycées avec des actions telles que réfléchir à son orientation rencontres entre lycéens/étudiants/professionnels/speed dating autour des études, témoignages vidéos des étudiants venant des établissements partenaires,
3. permettre une ouverture culturelle et sociale : visite d'institutions et d'établissements culturels, éducation artistique et culturelle par des rencontres avec des artistes, découverte d'évènements tels que Défense Jazz Festival, Chorus Festival...
4. accompagner par la mise en place de tutorat entre pairs sous différentes formes, dans le cadre de la révision de l'épreuve E3C du baccalauréat en travaillant les épreuves orales et écrites ainsi qu'un accompagnement scolaire, remise à niveau et présentation des attendus académiques à l'oral,
5. Sensibiliser aux objectifs du développement durable et à l'économie sociale et solidaire et sa mise en oeuvre au sein de l'Université Paris Nanterre.

470 élèves de première et terminale générale et professionnelle bénéficieront de ce projet.

Ils sont issus des lycées du territoire proche de l'Université : Joliot-Curie à Nanterre, Guy-de-Maupassant

à Colombes, Paul-Langevin à Suresnes, Toulouse Lautrec à Vaucresson, Le-Corbusier à Poissy, Prony à Asnières.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

- 🕒 YVELINES
- 🕒 HAUTS DE SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Matières premières et fournitures	5 000,00	15,82%
Autres fournitures	1 500,00	4,75%
Documentation	2 000,00	6,33%
Déplacements et missions	2 000,00	6,33%
Rémunération des personnels	5 040,00	15,95%
Charges sociales	6 960,00	22,03%
Prestations de service	9 100,00	28,80%
Total	31 600,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	5 000,00	15,82%
DRJSCS Politique de la ville	14 600,00	46,20%
Rectorat de Versailles	12 000,00	37,97%
Total	31 600,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050716 - ASSOCIATION REUSSIR AUJOURD'HUI - "REUSSIR EN REGION ILE-DE-FRANCE" DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	347 000,00 € TTC	8,13 %	28 200,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		28 200,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : REUSSIR AUJOURD'HUI

Adresse administrative : 56 AVENUE LEDRU ROLLIN  
75012 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CHRISTIANE BARRET, Présidente

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'action de l'association RÉUSSIR AUJOURD'HUI vise à permettre à des élèves de lycées publics situés en zones défavorisées, d'accéder à des études supérieures correspondant à leurs capacités, leurs goûts et leur motivation, avec le maximum de chances de réussite et dans un esprit de promotion sociale et d'affirmation des valeurs de la République. Le rectorat de l'académie de Créteil a renouvelé en 2018 l'agrément de l'association en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

La labellisation des Cordées de la Réussite a été accordée en novembre 2019.

Les activités proposées aux lycéens a pour but d'améliorer leur expression orale, à conforter leur confiance en soi pour se fixer des objectifs ambitieux pour les études supérieures et à élargir leur curiosité au monde et leur culture générale.

L'association est présente dans les lycées relevant de politique de la ville en proposant à des élèves de Première et Terminale volontaires de participer à des ateliers hebdomadaires sur la base de mentorat collectif. Chaque atelier organise des débats à partir de courts exposés et du « décryptage » de l'actualité via notamment des articles de presse ou des extraits d'ouvrages. Par ailleurs sont proposés aux élèves, des sorties organisées par les référents (musée, exposition, théâtre, visite du Parlement, du Conseil constitutionnel...). Un voyage pédagogique de deux à trois jours est organisé pour les Premières dans une capitale.

Une préparation à l'entrée dans les études supérieures de 15 jours à la fin de la terminale sur le site de Polytechnique de Saclay est proposé aux élèves de Terminale. L'association attribue chaque année une dizaine de bourses financées par des associations et des fondations. Elle aide les anciens élèves à

obtenir des stages.

115 élèves de première et terminale bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées suivants :

SEINE-SAINT-DENIS : Alfred-Nobel, Feyder, Jacques-Brel, Paul-Eluard, Evariste-Galois, Auguste-Blanqui, J.B.-Clément,

VAL-DE-MARNE : Romain-Rolland,

VAL-D'OISE : Simone de Beauvoir, Romain Rolland.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

### Localisation géographique :

📍 REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Autres services extérieurs : bourses, secours	30 000,00	8,65%
Déplacements, missions : sorties pédagogiques	25 000,00	7,20%
Déplacements, missions : stages linguistiques	44 000,00	12,68%
Déplacements, missions : écuries d'été	27 000,00	7,78%
Déplacements, missions des D.R.	1 000,00	0,29%
Déplacements, missions : AG, séminaires..	20 000,00	5,76%
Charges de personnel : rémunérations et charges	25 000,00	7,20%
Charges fixes et de fonctionnement	50 000,00	14,41%
Personnel bénévole	125 000,00	36,02%
<b>Total</b>	<b>347 000,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	28 200,00	8,13%
Préfecture 93	80 000,00	23,05%
Préfecture 95	4 000,00	1,15%
Préfecture 94	6 000,00	1,73%
DRJSCS Politique de la ville	20 000,00	5,76%
Participation des bénéficiaires /partenaires	30 000,00	8,65%
Ville de Clichy-sous-Bois	5 000,00	1,44%
Ville de Garges-les-Gonesse	1 000,00	0,29%
Ville de Goussainville	4 000,00	1,15%
Subventions bourses	30 000,00	8,65%
Mécénat	7 000,00	2,02%
Cotisations et dons	6 800,00	1,96%
Bénévolat	125 000,00	36,02%
<b>Total</b>	<b>347 000,00</b>	<b>100,00%</b>

**DOSSIER N° EX050752 - HEC PARIS - "CORDEE ELOQUENTIA@HEC" - DISPOSITIF LES  
CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	102 000,00 € TTC	19,61 %	20 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		20 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : HEC PARIS

Adresse administrative : 8 AVENUE DE LA PORTE DE CHAMPERRET  
75017 PARIS

Statut Juridique : Société Anonyme

Représentant : Monsieur Peter TODD, Directeur Général

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 2 novembre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Eloquentia@HEC est le premier concours de prise de parole en public destiné à des lycéens.

Il a pour but de développer leur confiance en eux par la prise de parole, de s'entraîner à argumenter, convaincre, défendre leurs idées, accroître leur maîtrise des techniques d'expression et des postures et découvrir l'univers d'une grande école et les aider dans l'élaboration de leur projet d'études.

Ils reçoivent une formation poussée à la prise de parole animée par Eloquentia : 30 heures dédiées à la rhétorique classique, l'expression scénique, l'écriture, le positionnement de la voix, du corps et de la respiration.

Des modules dédiés à la réflexion sur leur projet d'études, animés par HEC Paris, complètent le programme : connaissance de soi, financement des études, présentation des écoles de commerce en général et HEC en particulier.

Ce programme s'adresse à des lycéens de toute filière (générale, technologique ou professionnelle) et tous niveaux (seconde, première et terminale). 80 élèves issus de 60 lycées bénéficieront de ce projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Intervenants	12 000,00	11,76%
Transports élèves	2 000,00	1,96%
Encadrement des élèves	10 000,00	9,80%
Hébergement des élèves	18 000,00	17,65%
Restauration des élèves	22 000,00	21,57%
Divers Services extérieurs	1 000,00	0,98%
Charges de personnel affecté	30 000,00	29,41%
Quote-part allouée aux frais généraux et charges indirectes	7 000,00	6,86%
Total	102 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	20 000,00	19,61%
Fonds Propres HEC	82 000,00	80,39%
Total	102 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050753 - ASSOCIATION GROUPE ESSEC - "CORDEE TROUVE TA VOIE 95" -  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	257 600,00 € TTC	14,60 %	37 600,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>37 600,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ASSOCIATION GROUPE ESSEC

Adresse administrative : 3 AVENUE BERNARD HIRSCH  
95021 CERGY PONTOISE CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur VINCENZO ESPOSITO VINZI, Directeur général

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

"TrouveTaVoie" est une cordée de la réussite qui propose un accompagnement collectif dans les classes, basé sur des supports numériques et pédagogiques pour travailler l'orientation de tous et développer les compétences transversales nécessaires pour la suite du parcours.

Pour l'année scolaire 2020/2021, cette cordée répondra à différents objectifs :

- approfondir l'impact de TrouveTaVoie dans de nouveaux établissements scolaires,
- développer l'ancrage territorial en impliquant tous les acteurs : délégué du préfet, associations locales, familles, acteurs publics locaux...
- développer les compétences transversales utiles à l'insertion sociale et professionnelle : travail en équipe, communication, littératie, engagement, capacité à s'organiser...
- adapter les ressources aux réformes des baccalauréats en cours,
- fournir des outils d'accompagnement à l'orientation et faire bénéficier d'une formation pour accompagner les élèves,
- développer les compétences au sein de l'équipe pédagogique,
- modéliser l'accompagnement de TrouveTaVoie.

6 829 élèves en seconde générale bénéficieront de ce projet. Ils sont issus de 34 lycées du Val d'Oise : Argenteuil,, Beaumont-sur-Oise, Bezons, Cergy, Conflans-Ste-Honorine, Eaubonne, Ermont, Franconville, Garges-les-Gonnesse, Gonnesse, Goussainville, Herblay, Jouy-le-Moutier, L'isle-Adam, Osny, Poissy, Pontoise, Porcheville, Saint-Ouen-L'Aumône, Sarcelles, Taverny, Vauréal et Villiers-le-Bel.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 VAL D'OISE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunération des personnels	201 000,00	78,03%
Prestations pédagogiques	18 080,00	7,02%
Déplacements, frais de mission et formations	22 440,00	8,71%
Frais de fonctionnement	16 080,00	6,24%
Total	257 600,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	37 600,00	14,60%
DRJSCS Politique de la ville	70 000,00	27,17%
Rectorat de Versailles	4 000,00	1,55%
Aides privées et autofinancement	146 000,00	56,68%
Total	257 600,00	100,00%



**DOSSIER N° EX050755 - ASSOCIATION GROUPE ESSEC "CORDEE TROUVETAVOIE ESSAIMAGE ESSEC" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	128 600,00 € TTC	29,24 %	37 600,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>37 600,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ASSOCIATION GROUPE ESSEC

Adresse administrative : 3 AVENUE BERNARD HIRSCH  
95021 CERGY PONTOISE CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur VINCENZO ESPOSITO VINZI, Directeur général

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Trouve Ta Voie est une cordée de la réussite qui propose un accompagnement collectif dans les classes. Cet accompagnement est basé sur des supports numériques et pédagogiques (vidéos et fiches d'animation) et donne des outils aux enseignants pour travailler l'orientation de tous les élèves et développer les compétences transversales nécessaires pour la suite de leur parcours. Quatre postures sont travaillées : réflexive, apprenante, confiance, entreprenante.

Pour l'année scolaire 2020/2021, TrouveTaVoie répondra à différents objectifs :

- développer la cordée et approfondir son impact dans le 78 et 93,
- modéliser l'essaimage sur ces deux territoires,
- approfondir l'impact dans les établissements existants,
- un bon démarrage dans les nouveaux établissements qui rejoignent le réseau,
- développer l'ancrage territorial en impliquant les acteurs du territoire : collectivités locales, familles associations locales...
- étudier la pertinence d'une implantation en Education prioritaire sur d'autres départements,
- fournir des outils d'accompagnement à l'orientation aux enseignants et les faire bénéficier d'une formation pour l'accompagnement à l'orientation des élèves.

Cette cordée numérique permet d'atteindre 6.874 élèves de seconde issus de 38 lycées :

PARIS : François Villon,

YVELINES : Jules-Verne, Jeanne-d'Albret, Evariste Galois, Henri Matisse, Louis Blériot, Jacque Prévert,

Les-Pierres-Vives, Van-Gogh, Jacques-Vaucanson, Charles-de-Gaulle, Jules-Ferry, Saint-Exupéry, Plaine-de-Neauphle, Le-Corbusier, J.B.-Poquelin, Jean-Rostand,  
 HAUTS-DE-SEINE : Paul-Langevin, Marie-Curie, Auguste-Renoir,  
 SEINE-SAINT-DENIS : Charles-Péguy, St-Benoit-de-l'Europe, Lucie-Aubrac, Germaine-Tillon, Alfred-Nobel, Saint-Germain, Eugène-Delacroix, Voillaume, André-Sabatier, Louise-Michel, Alfred-Coste, Arthur-Rimbaud, Jacques-Brel, Denis-Papin, Paul-le-Rolland,  
 VAL-DE-MARNE : Armand-Guillaumin, Robert-Schuman.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

#### Localisation géographique :

- 📍 YVELINES
- 📍 HAUTS DE SEINE
- 📍 SEINE SAINT DENIS
- 📍 VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges	100 000,00	77,76%
Prestations pédagogiques	10 000,00	7,78%
Déplacements, frais de mission, formation	10 600,00	8,24%
Frais de fonctionnement	8 000,00	6,22%
Total	128 600,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	37 600,00	29,24%
DRJSCS Politique de la Ville	27 000,00	21,00%
Education nationale - Rectorats	7 000,00	5,44%
Aides privées et autofinancement	57 000,00	44,32%
Total	128 600,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050756 - ASSOCIATION GROUPE ESSEC - "UNE GRANDE ECOLE POURQUOI PAS MOI ?" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	230 610,00 € TTC	13,01 %	30 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>30 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ASSOCIATION GROUPE ESSEC

Adresse administrative : 3 AVENUE BERNARD HIRSCH  
95021 CERGY PONTOISE CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur VINCENZO ESPOSITO VINZI, Directeur général

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 30 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Les objectifs de ce programme sont de 2 types :

1. Permettre à chaque jeune de construire son projet personnel et professionnel en valorisant ses atouts, en l'amenant à mieux comprendre le monde qui l'entoure, en levant l'autocensure, en lui permettant de mieux connaître l'enseignement supérieur et en développant les compétences attendues,
2. Mobilisant en tant que tuteurs, sensibiliser les étudiants de l'ESSEC aux réalités de la société, tout en leur permettant de développer de nouvelles compétences grâce à une expérience humaine et citoyenne forte et transformatrice.

Ce projet se déroule tout au long de l'année, en dehors du temps et des établissements scolaires, au travers de séances de tutorat hebdomadaires. Deux niveaux sont concernés par le tutorat proposé : des élèves de Première et de Terminale GT.

Les compétences travaillées sont principalement l'esprit critique, le tri et la recherche d'informations, l'expression orale et écrite, la connaissance de soi.

Sont aussi prévues des sorties culturelles (musée, opéra, spectacle), visites d'entreprises, d'établissements du supérieur et des voyages de découverte hors Ile-de-France.

75 élèves de Première et Terminale générale et technologique bénéficieront de ce projet.

Ils sont issus des lycées Alfred-Kastler à Cergy, Le-Corbusier à Poissy, Georges-Braque à Argenteuil, Edmond Rostand à Saint-Ouen-L'Aumône.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

- 🕒 POISSY
- 🕒 ARGENTEUIL
- 🕒 CERGY
- 🕒 SAINT-OUEN-L'AUMONE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Rémunération des personnels	132 000,00	57,24%
Prestations pédagogiques	56 050,00	24,31%
Déplacements, frais de mission et formations	32 000,00	13,88%
Frais de fonctionnement	10 560,00	4,58%
Total	230 610,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	30 000,00	13,01%
DRJSCS Politique de la Ville	91 000,00	39,46%
Recorat de Versailles	8 000,00	3,47%
Aides privées et autofinancement	101 610,00	44,06%
Total	230 610,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050757 - HEC PARIS - "SENSIBILISATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR" -  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	12 500,00 € TTC	48,00 %	6 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		6 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : HEC PARIS

Adresse administrative : 8 AVENUE DE LA PORTE DE CHAMPERRET  
75017 PARIS

Statut Juridique : Société Anonyme

Représentant : Monsieur Peter TODD, Directeur Général

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 16 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette cordée a pour vocation de faire découvrir "de l'intérieur" le monde des grandes écoles à des lycéens qui sont éloignés de cet univers, de sensibiliser les élèves à l'intérêt de faire des études supérieures ambitieuses et de leur rendre cette perspective plus accessible.

Ces rencontres sont organisées sur des demi-journées avec :

- des temps d'échanges avec les étudiants d'HEC qui témoignent de leur parcours,
- focus sur une thématique particulière. En 2019/2020, la réforme du bac et les choix de spécialité pour envisager une prépa économique et commerciale ont fait partie des sujets les plus demandés.
- chaque rencontre se termine par une visite des infrastructures et ressources du campus (logement, salles de cours, amphis, bibliothèque, gymnase...).

600 élèves en classe de première générale sont concernés par ce projet. Une quinzaine de structures en Ile-de-France, en partenariat avec des structures associatives ou Missions réussite éducative de municipalités s'occupent de recruter les élèves résidant en quartiers prioritaires ou en zones rurales par des dispositifs d'égalité des chances associatifs tels que Chemins d'Avenir, EIAPIC.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats Goodies	500,00	4,00%
Accueil restauration	500,00	4,00%
Locations de cars	5 000,00	40,00%
Salaires personnel	4 000,00	32,00%
Quote-part allouée aux frais généraux	1 000,00	8,00%
Coûts pédagogiques internes	1 500,00	12,00%
Total	12 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	6 000,00	48,00%
Fonds propres HEC	6 500,00	52,00%
Total	12 500,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050760 - HEC PARIS - "PROJET PACE ET PREP" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	377 000,00 € TTC	9,81 %	37 000,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	<b>37 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : HEC PARIS

Adresse administrative : 8 AVENUE DE LA PORTE DE CHAMPERRET  
75017 PARIS

Statut Juridique : Société Anonyme

Représentant : Monsieur Peter TODD, Directeur Général

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Objectif de ce projet : aider des jeunes à prendre conscience de leur potentiel et les amener à développer leur ambition scolaire de jeunes de milieu modeste à deux moments clés de leur formation:

1. Avant le bac : programme PACE : ouverture culturelle permettant de lever les feins qui compromettent l'entrée et la réussite pour des lycéens de première et de terminale scolarisés dans 4 lycées partenaires. Les actions menées sont le tutorat, des sorties culutelles et citoyennes, des ateliers dédiés à la préparation du projet d'orientation, un entraînement à la prise de parole.

2. Après le bac : programme PREP : accompagne des élèves en classe préparatoire ECE et ECT issus de milieux modestes. C'est un programme pluridisciplinaire mêlant académique et comportemental. Ce programme est déployé dans 3 lycées d'Ile-de-France. Les actions de programme : tutorat, séminaires, coaching, parrainage et stages linguistiques.

275 élèves de première générale et technologique ainsi qu'en CPGE bénéficient de ce projet. Ils sont issus des lycées :

- Lycée Henri Moissan à Meaux (77),
- Lycées Francs-Villon aux Mureaux, Dumont d'Urville et les 7 mares à Maurepas (78),
- Lycée Michelet à Vanves (92),
- Lycée Olympe de Gouges à Noisy-le-Sec (93),
- Lycée Jean-Macé à Vitry-sur-Seine (94).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
PACE - Transport	14 000,00	3,71%
PACE - restauration	9 000,00	2,39%
PACE - Sorties culturelles	6 000,00	1,59%
PACE - Intervenants coaching	1 000,00	0,27%
PREP - Transport	6 500,00	1,72%
PREP - Restauration	2 000,00	0,53%
PREP - Séminaires anglais et maths	24 000,00	6,37%
PREP - Entraînement à l'oral	4 000,00	1,06%
PREP - Stages linguistiques	6 500,00	1,72%
PREP - Coaching	15 000,00	3,98%
PREP - Séminaire de rentrée	25 000,00	6,63%
Charges de personnel affecté	190 000,00	50,40%
Quote-part allouée frais généraux	27 000,00	7,16%
Coûts pédagogiques internes	47 000,00	12,47%
<b>Total</b>	<b>377 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	36 000,00	9,55%
DRJSCS - Politique de la ville	36 000,00	9,55%
Rectorat de Versailles	6 000,00	1,59%
Rectorat de Créteil	7 500,00	1,99%
Rectorat Martinique	3 500,00	0,93%
Entreprise	20 000,00	5,31%
Fonds Proprs HEC	268 000,00	71,09%
<b>Total</b>	<b>377 000,00</b>	<b>100,00%</b>



**DOSSIER N° EX050827 - ASSOCIATION IPSA - "LES AILES DE L'AVENIR" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/201**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	22 000,00 € TTC	27,27 %	6 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		6 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : IPSA INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCEES  
Adresse administrative : 63 BOULEVARD BRANDEBOURG  
94200 IVRY-SUR-SEINE  
Statut Juridique : Association  
Représentant : Monsieur Francis POLLET, Directeur Général

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette cordée, située à Ivry-sur-Seine, tente de rapprocher le lycée Romain Rolland et l'école d'ingénieurs aéronautique voisine, l'IPSA. Les objectifs de ce projet sont : instaurer un climat scolaire favorable à la réussite, développer l'accompagnement pédagogique, renforcer la continuité scolaire.

Moyens mis en oeuvre :

1. Interventions d'étudiants de 1ère année du cycle ingénieur sur 2 jours dans les locaux du lycée pour aborder les parcours d'orientation auprès des Seconde et des Premières,
2. Une à deux journées dédiée à la découverte du métier d'ingénieur en aéronautique animées par les associations d'élèves ingénieurs de l'IPSA. Cette journée sera articulée sur 5 ateliers : simulateur de vol d'un boeing 777, découverte de la propulsion des engins spatiaux, pilotage de drones à l'aide de la réalité virtuelle, initiation à la robotique, programmation des commandes de vol d'une fusée.
3. Une journée dédiée à la découverte ds formations spécialistes des systèmes aéronautiques et spatiaux avec initiation à la CAO, à la conception d'une pièce en 3D.....
4. Quatre à 6 demi-journées d'immersion en classe préparatoire à l'IPSA (cours en amphithéâtre, cours de mathématiques etc..) par un groupe de lycéens et visite de l'école avec les laboratoires de recherche,
5. Visite de découverte professionnelle sur sites SAFRAN, Aéroport d'Orly, THALES...?
6. Musée de l'Air et de l'espace pour la découverte du monde aérospale à Paris-Bourget,
7. Création de deux ateliers de pilotage de drones dans les établissements concernés (achats de 20 drones).

400 élèves en première et terminale générale et technologique sont concernés par ce projet. Ils sont tous issus du Lycée Romain Rolland à Ivry-sur-Seine (94).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 IVRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matière et fournitures	4 000,00	18,18%
Locations	5 000,00	22,73%
Prestations de service	7 000,00	31,82%
Personnel bénévole	6 000,00	27,27%
Total	22 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	6 000,00	27,27%
DRJSCS Politique de la ville	14 000,00	63,64%
Rectorat de Créteil	2 000,00	9,09%
Total	22 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050828 - ASSOCIATION TREMPLIN - "TREMPLIN POUR L'EGALITE DES CHANCES" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	81 000,00 € TTC	25,93 %	21 000,00 €
		<b>Montant total de la subvention</b>	21 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : ASSOCIATION TREMPLIN

Adresse administrative : 5 RUE DESCARTES  
75005 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur ARNAUD PASSALACQUA, Président

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'objectif du tutorat Tremplin est de viser le choix d'études supérieures principalement scientifiques par les élèves de lycées situés en zones non favorisées. Cet objectif se décline de 4 façons : développer l'agilité intellectuelle, la confiance en soi et les adultes, découvertes de nouveaux milieux culturels et économiques.

Les ateliers s'organisent autour de : séances de tutorat, des stages de tutorat scientifique, de parrainage de salariés, des ateliers d'ouverture culturelle et des rencontres avec les familles qui le désirent.

13 lycées accueillent le tutorat Tremplin animé toutes les semaines par des tuteurs : 3 tuteurs bénévoles, élèves de Polytechnique en formation pendant 6 mois, 23 tuteurs bénévoles, élèves à l'ENSAE, l'EIDD, à Polytech Sorbonne et des salariés d'entreprises partenaires.

160 élèves de seconde, première et terminale générale bénéficient de ce programme. Ils sont issus des lycées suivants :

Seine-Saint-Denis (93) : Henri-Wallon à Aubervilliers, Voillaume à Aulnay-sous-Bois, Jean-Renoir à Bondy, Alfred-Nobel à Clichy-sous-Bois, Olympe-de-Gouge à Noisy-le-Sec, Jacques-Brel à la Courneuve, Jean-Rostand à Villepinte.

Val-de-Marne (94) : Darius-Milhaud au Kremlin-Bicêtre et François-Arago à Villeneuve-Saint-Georges,

Val-d'Oise (95) : Simone-de-Beauvoir à Garges-les-Gonnesse

Essonne (91) : Marcel-Pagnol à Athis-Mons,

Yvelines (78) : Saint-Exupéry à Nanterre,

Hauts-de-Seine (92) : Joliot-Curie à Nanterre.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matériel et fournitures de bureau	100,00	0,12%
Honoraires, communication frais de repas et de transports...	5 550,00	6,85%
Charges de personnel	61 200,00	75,56%
Activités : bourses, ateliers, stages...	14 150,00	17,47%
Total	81 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	21 000,00	25,93%
DRJSCS Politique de la ville	21 000,00	25,93%
Rectorats de Créteil et Versailles	4 500,00	5,56%
Subventions fondations et entreprises	32 000,00	39,51%
Produits de gestion	2 500,00	3,09%
Total	81 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050881 - CENTRALESUPELEC/OSER - CORDEE "OUVERTURE SOCIALE POUR L'EGALITE ET LA REUSSITE" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/201**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	89 230,00 € TTC	9,08 %	8 100,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>8 100,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : OUVERTURE SOCIALE POUR L'EGALITE  
ET LA REUSSITE ECOLE  
CENTRALESUPELEC

Adresse administrative : 3 RUE JOLIOT-CURIE  
91190 GIF-SUR-YVETTE

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame APOLLINE DERSY, Présidente

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 2 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Près de 80 tuteurs bénévoles, étudiants à l'Ecole CentraleSupélec interviennent en séance de tutorat dans les établissements partenaires 2 heures par semaine pour chacun.

Les élèves tuteurs sont formés au sein de l'association OSER ainsi que lors de la journée de formation des tuteurs de la Cordée Paris-Saclay.

Ces séances concernent des élèves de seconde, première et terminale qui sont encadrés par un nombre suffisant de tuteurs de sorte à ce qu'il y ait un rapport d'au maximum 5 élèves tutorés par tuteur. Le thème de séances peut être de nature culturelle, scientifique, sous forme de débat, de jeux de rôle ou de résolutions de problèmes par équipe.

A ces séances s'ajoute des sorties : visites de musées, pièces de théâtre, opéra, sport...à raison de deux sorties par mois.

245 élèves de seconde, première et terminale générale, professionnelle et technologique sont concernés par ce projet. Issus des lycées :

ESSONNE (91) : Parc des loges à Evry, J.B. Corot à Savigny-sur-Orge, Garpard Monge à Savigny-sur-Orge, Jean-Perrin à Longjumeau, Robert Doisneau à Corbeil Essonnes.

HAUTS-DE-SEINE (92) : Jean-Jaurès à Châtenay-Malabry

SEINE-SAINT-DENIS (93) : Charles Péguy à Bobigny, Jean-Jaurès et Henri Matisse à Montreuil.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Détail du calcul de la subvention :**

Actions de tutorat, sorties, évènements, ateliers

**Localisation géographique :**

📍 GIF-SUR-YVETTE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Tutorat et sorties	13 100,00	14,68%
Evénements, conférences, intégration, JNCR	9 500,00	10,65%
Ateliers thématiques	66 630,00	74,67%
Total	89 230,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	8 100,00	9,08%
DRJSCS Politique de la ville	2 200,00	2,47%
Rectorat de Versailles	2 600,00	2,91%
Mécénat privé	9 000,00	10,09%
Participation lycéens	6 310,00	7,07%
Participations tuteurs	1 170,00	1,31%
Produits, ventes	5 600,00	6,28%
Fonds propres	54 250,00	60,80%
Total	89 230,00	100,00%

**DOSSIER N° 20012175 - FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES - SCIENCESPO  
PARIS - "PREMIER CAMPUS" ANNEE SCOLAIRE 2020/2021- DISPOSITIF "LES CORDEES DE LA  
REUSSITE"**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	93 770,00 € TTC	42,66 %	40 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		40 000,00 €

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES  
Adresse administrative : 27 RUE SAINT-GUILLAUME  
75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT  
Statut Juridique : Fondation  
Représentant : Monsieur FR D RIC MION, Administrateur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 24 octobre 2020 - 31 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

"PREMIER CAMPUS" s'adresse aux lycéens boursiers de l'enseignement scolaire et offre une préparation à l'enseignement supérieur avec un objectif de réussite. Ce programme n'est pas une préparation au concours mais une préparation aux études supérieures en général. Il s'agit à la fois de renforcer leurs connaissances et leurs compétences académiques, de développer leur appréhension mais également de dépasser les phénomènes d'autocensure qui empêchent ces élèves de se projeter ou de réussir dans les filières proposées par l'enseignement supérieur.

Les élèves sélectionnés et volontaires en fin de seconde au sein des lycées partenaires font partie du programme jusqu'à leur terminale et suivent quatre sessions d'immersion dans un des campus du Collège universitaire (lors du passage de la classe de seconde à celle de première, en classe de première, lors du passage de la classe de première à celle de terminale et en classe de terminale). Ces 4 sessions intensives durent 8 jours et sont axées sur l'acquisition d'outils linguistiques et de méthodes de travail : savoir prendre des notes, se documenter, lire et écrire des textes académiques.

Ces sessions s'accompagnent d'un tutorat assuré par des étudiants de Sciences Po et d'enseignants de lycées.

Objectifs : dépasser le phénomène d'autocensure, travailler l'appropriation des outils linguistiques en français et en anglais, inciter à la lecture, renforcer le travail méthodologique, acquérir des compétences dans l'utilisation efficace et critique des ressources numériques, conseiller sur les choix d'orientation.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, le programme de la troisième session de la troisième cohorte de lycéens a dû être revu et modifié de la manière suivante :

1/ Report de la session d'une semaine en présentiel de juillet à octobre 2020 (du 24 au 31 octobre). Cette session comprend une moyenne de 8h de cours par jour,

2/ Mise en place d'une session numérique passerelle en juillet 2020 afin de faire le lien entre la session de février 2020 et la session repoussée à l'automne. Cette session de 3h organisée le 6 juillet 2020 s'articule autour de temps forts : une conférence-débat d'une heure animée par le professeur Bertrand Badie sur le thème : "La crise du coronavirus : quelle leçon pour la connaissance de notre monde ?", ainsi qu'un temps d'échanges avec les enseignants du programme sur les attendus de la classe de terminale et de la session de Premier Campus en automne.

Ce projet bénéficie à une cinquantaine de lycéens franciliens issus des 9 lycées suivants :

Louis Jouvét à Taverny, Joliot Curie à Nanterre, Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes, Rabelais à Paris 18ème, Pierre-Mendès-France à Savigny-le-Temple, Marcelin Berthelot à Pantin, Samuel Becket à La Ferté-sous-Jouarre, Eugène Hénaff à Bagnolet, Voillaume à Aulnay-sous-Bois.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

#### **Détail du calcul de la subvention :**

- Equipe de 14 enseignants : du secondaire, professeurs de la faculté permanente de Sciences Po, enseignants-chercheurs,
- 1 directeur BAFD et 9 encadrants titulaires du BAFA,
- 4 personnes du Collège universitaire,
- Transport des élèves et des encadrants,
- Hébergement et restauration dans une résidence du CROUS ou un internat,
- Ateliers de renforcement des compétences individuelles et méthodologiques,
- Activités culturelles et sportives organisées le dimanche,
- Kit pédagogique remis gracieusement en début de séjour comprenant un livret pédagogique, des goodies (cahier, stylo, badge, etc.).

#### **Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.



<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Vacations enseignants	6 800,00	7,25%
Ingénierie pédagogique	10 000,00	10,66%
Encadrement	13 000,00	13,86%
Transport/hébergement/Restauration	36 000,00	38,39%
Frais accessoires d'achats	8 100,00	8,64%
Locaux et sécurité	6 200,00	6,61%
Frais de gestion	11 670,00	12,45%
Evaluation	2 000,00	2,13%
Total	93 770,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	40 000,00	42,66%
Sciences Po et Mécénat	53 770,00	57,34%
Total	93 770,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050780 - LPO PR METIER LE REBOURS PARIS 13EME - "CORDEE BAC PRO/BTS AMBITION SUP TECHNO ET PRO" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	72 000,00 € TTC	41,67 %	30 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>30 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LPO PR METIER LE REBOURS PARIS  
13EME  
Adresse administrative : 44 BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI  
75013 PARIS  
Statut Juridique : Lycée Privé  
Représentant : Madame LAURENCE GOURDON, Proviseur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La cordée "Ambition Sup Techno et Pro" vise à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes lycéens. La cordée accompagne les élèves de classe de Première et de Terminale, issus des filières professionnelles et/ou technologiques à poursuivre après le Bac pour entrer en BTS, IUT, universités. Pour acquérir et maîtriser les clés d'une orientation réussie, la cordée propose :

- Tutorat individuel : opéré par des élèves du supérieur BTS ou en école de commerce sur la méthode, le contenu, l'aide à la constitution de CV et lettre de motivation, préparation aux entretiens,
- Tutorat collectif : trois rencontres dans l'année entre tous les lycéens encordés, des étudiants de différents secteurs et des professionnels, ateliers thématiques,
- Ouverture culturelle : thème transversal retenu pour tous les lycées impliqués.

303 élèves de première et terminale technologique et professionnelle bénéficieront de ce programme. Ils sont issus des lycées parisiens suivants : Le Rebours, L'initiative, St-Jean-de-Monmartre, Passy-St-Honoré, Saint-Vincent-de-Paul, Les Francs-Bourgeois, Charles-de-Foucauld, Carcado-Saisseval, Alberte-de-Mun.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de

cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	20 000,00	27,78%
Locations	5 000,00	6,94%
Rémunération intermédiaires et honoraires	15 000,00	20,83%
Publications, publicité	5 000,00	6,94%
Personnel bénévole	27 000,00	37,50%
Total	72 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	30 000,00	41,67%
DRJSCS Politique de la ville	7 000,00	9,72%
Education Nationale	1 500,00	2,08%
Aides privées	6 500,00	9,03%
Bénévolat	27 000,00	37,50%
Total	72 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050784 - LPO PR METIER LE REBOURS PARIS 13EME - "CORDEE WEPLER" -  
DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE - ANNEE 2020/2021**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	12 200,00 € TTC	41,80 %	5 100,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>5 100,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LPO PR METIER LE REBOURS PARIS  
13EME

Adresse administrative : 44 BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI  
75013 PARIS

Statut Juridique : Lycée Privé

Représentant : Madame LAURENCE GOURDON, Proviseur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'objectif de cette cordée est d'initier des lycéens de "1ère professionnelle vente" à la littérature contemporaine en participant au prix littéraire Wepler-Fondation La Poste.

Les enseignants de français sélectionnent trois ouvrages appartenant à la sélection du prix littéraire. A travers différentes actions les enseignants accompagnent leurs élèves dans le monde du livre : lecture, écrire, édition, vente, publication, critique et débat...

Actions : séances hebdomadaires pour accompagner les lycéens dans leurs lectures personnelles, visite d'une librairie et rencontre avec le comité organisateur du prix, conception de fiches de lecture, rencontres avec les écrivains et leurs éditeurs, participation à la soirée du prix, conception d'un dîner par les élèves inspiré des romans lus (dîner de 50 personnes dans le restaurant d'application du lycée Albert de Mun et enfin participation aux flâneries littéraires lors du salon du livre.

40 élèves de première professionnelle bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées parisiens : Le Rebours et Albert-de-Mun.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	7 500,00	61,48%
Autres fournitures	500,00	4,10%
Documentation	150,00	1,23%
Rémunération intermédiaires et honoraires	2 000,00	16,39%
Déplacements et missions	50,00	0,41%
Bénévolat	2 000,00	16,39%
Total	12 200,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	5 100,00	41,80%
DRJSCS Politique de la ville	1 400,00	11,48%
Aides privées	3 700,00	30,33%
Bénévolat	2 000,00	16,39%
Total	12 200,00	100,00%

**DOSSIER N° EX050805 - GROUPE SCOLAIRE ST VINCENT DE PAUL PARIS 13 - "CORDEE PRO SANTE SOCIAL"**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	29 400,00 € TTC	51,02 %	15 000,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>15 000,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : GSSVP GROUPE SCOLAIRE ST VINCENT DE PAUL  
Adresse administrative : 49 RUE BOBILLOT  
75013 PARIS  
Statut Juridique : Lycée Privé  
Représentant : Madame CORINNE DANGUY DES DESERTS, Responsable de projet

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 23 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'objectif général de cette cordée est de faciliter l'accès des élèves de l'enseignement secondaire professionnel vers l'enseignement supérieur sanitaire et social, quel que soit leur milieu socio-culturel. Les formations soutenues par cette cordée sont des baccalauréats professionnels ASSP - Accompagnement Soins et Services à la Personne et SPVL Service de Proximité et Vie Locale.

Pour ces élèves, il sera mis en place des actions de :

1. Tutorat collectif par des élèves de l'enseignement supérieur,
2. Immersion de 2 jours en classe de BTS,
3. Méthodologie : ateliers d'approfondissement de matières spécifiques SMS....
4. Ouverture culturelle : conférences, visites .....
5. Développement personnel : ateliers théâtre,
6. Culture Pro : simulateur de vieillesse, rallye culturel dans Paris

108 élèves de première professionnelle bénéficieront de ce projet. Ils sont issus des lycées parisiens suivants : Carcado-Saisseval, St-Jean-de-Montmartre et Saint-Vincent de Paul et du Lycée La Chataigneraie à Versailles.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

🕒 PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats fournitures et matériels	300,00	1,02%
Intervenants extérieurs	12 400,00	42,18%
Déplacements, missions	8 700,00	29,59%
Impôts et taxes	480,00	1,63%
Charges de personnel	7 520,00	25,58%
Total	29 400,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	15 000,00	51,02%
DRJSCS Politique de la Ville	1 000,00	3,40%
Education nationale	2 000,00	6,80%
Aides privées	6 400,00	21,77%
Autres produits	5 000,00	17,01%
Total	29 400,00	100,00%

**DOSSIER N° 20010551 - LPO PR METIER SAINT NICOLAS ISSY-LES-MOULINEAUX - "CORDEE NUMERIQUE +" - DISPOSITIF LES CORDEES DE LA REUSSITE**

**Dispositif** : Les cordées de la réussite (n° 00000424)

**Délibération Cadre** : CP2017-439 du 20/09/2017

**Imputation budgétaire** : 932-23-6574.1-123008-1800

Action : 12300802- Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Les cordées de la réussite	10 700,00 € TTC	80,00 %	8 560,00 €
	<b>Montant total de la subvention</b>		<b>8 560,00 €</b>

**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LPO PR METIER SAINT NICOLAS ISSY-LES-MOULINEAUX

Adresse administrative : 19 RUE VICTOR HUGO  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Statut Juridique : Lycée Privé

Représentant : Monsieur Michel QUINTON, Directeur

**PRESENTATION DU PROJET**

**Dates prévisionnelles** : 28 septembre 2020 - 28 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Cette nouvelle cordée, labellisée le 1er juillet 2020 par le comité de pilotage Ile-de-France, est née du rapprochement géographique de l'ISEP, école parisienne d'ingénieurs du Numérique qui s'est installée à Issy-les-Moulineaux et le groupe scolaire La Salle-Saint-Nicolas de la même ville. Le lycée propose un bac professionnel et un BTS Systèmes Numériques, des spécialités Sciences de l'Ingénieur en lycée général et Système d'Information et Numérique au lycée technologique. Le Numérique est omniprésent aussi dans les autres sections : "maintenance automobile", "industriel" et "sécurité", dont les équipements et les ateliers intéressent également l'ISEP.

Profitant de ce rapprochement, l'objectif de cette cordée, est de donner de l'ambition aux jeunes du lycée professionnel, technologique et général en les faisant travailler régulièrement avec des élèves-ingénieurs. Les actions envisagées sont :

1. Tutorat : en petits groupes de 2 ou 3 élèves par tuteur, 4 fois par semaine, en soirée, sur une plage de 2 heures. Les élèves-ingénieurs aident les lycéens dans leurs devoirs du soir, leur organisation de travail,
2. Ce projet réalisera également des visites d'entreprises ou de musées,
3. Dix fois par an, des élèves-ingénieurs de l'ISEP viennent travailler sur un projet commun avec un groupe d'une quinzaine de jeunes comprenant des BTS, des Bac pro, des Bac STI2D et des Bac spécialité SI. Le thème choisi pour l'année 2020 s'organiserait autour du karting,
4. Un responsable de l'ISEP interviendra régulièrement auprès des lycéens, toutes sections confondues, pour informer sur les métiers et formations d'ingénieurs. Il les reçoit également au sein de l'école.



50 élèves (dont 15 filles et 35 garçons) bénéficieront de ce projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

**Localisation géographique :**

📍 ISSY-LES-MOULINEAUX

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats non stockés de matières et fournitures	2 000,00	18,69%
Charges de personnel	8 700,00	81,31%
Total	10 700,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2020	8 560,00	80,00%
Education nationale	2 140,00	20,00%
Total	10 700,00	100,00%

## **ANNEXE 2 : CONVENTION**

**Convention type  
de mise en œuvre du dispositif  
« LES CORDEES DE LA REUSSITE »**

**CONVENTION N°**

**Projet : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen, représentée par sa présidente, Madame Valérie PÉCRESSE,  
En vertu de la délibération N° CP XXXX du DATE DU VOTE  
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé : LIBELLE DU TIERS  
dont le statut juridique est : FORME JURIDIQUE DU TIERS  
N° SIRET : XXXXXXXX  
Code APE : XXXXXXXX  
dont le siège social est situé au : ADRESSE ADMINISTRATIVE DU TIERS  
ayant pour représentant CIVILITE, PRENOM, NOM, FONCTION  
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

**PREAMBULE :**

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « Les Cordées de la Réussite » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CP 2017-439 du 20 septembre 2017.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 et prorogé par délibération n° CR 01-16 du 22 janvier 2016, et des conditions suivantes.

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Par délibération N° CPXXXX du DATE DU VOTE, la Région Île-de-France a décidé de soutenir ARTICLE ET LIBELLE DU TIERS pour la réalisation de l'action suivante dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention : OBJET DU DOSSIER

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à TAUX DE LA SUBVENTION % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à MONTANT BASE €, soit un montant maximum de subvention de MONTANT DE LA SUBVENTION €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et/ou TTC, est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention.

**ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE**

#### ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU PROJET SUBVENTIONNE

Le bénéficiaire s'engage à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet dont le contenu est précisé dans l'annexe dénommée « fiche projet ».

#### ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS RELATIVES A LA CHARTE REGIONALE DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LAICITE (si concerné)

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

#### ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT DE STAGIAIRE(S) OU ALTERNANT(S) (si concerné)

Le bénéficiaire s'engage à recruter XXXX stagiaire ou alternant pour une période minimale de deux mois.

Le bénéficiaire saisit cette offre de stage ou de contrat de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) découlant de cette obligation sur la Plateforme des Aides Régionales selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

#### ARTICLE 2.4 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le bénéficiaire s'engage à :

Informar la Région dans les deux mois de la survenance de l'évènement, par écrit et documents à l'appui, de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.

Informar la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.

Informar la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.

Informar la Région des différentes phases de recrutement des stagiaires et alternants et de toutes difficultés qu'il pourrait rencontrer (absence de candidat, etc.) dans leur déroulement.

Conservar pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.

Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.

#### ARTICLE 2.5 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION

Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Île-de-France, le bénéficiaire s'engage à faire apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention.

L'information relative à ce soutien prend la forme de la mention « action financée par la Région Île-de-France » et de l'apposition du logo régional conformément à la charte graphique régionale.

Le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

Dans la mesure où le taux d'intervention financière de la Région est égal ou dépasse 50 % du budget total de l'opération, la taille du logotype régional est proportionnellement supérieure à celle des autres cofinanceurs.

Les services concernés de la Région sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations ci-dessus et de conseiller le bénéficiaire dans sa démarche.

### **ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES**

#### **ARTICLE 3.1 : CADUCITE**

Si à l'expiration d'**un délai de 1 an** à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision de la Présidente, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de **3 années** pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

#### **ARTICLE 3.2 : MODALITES DE VERSEMENT**

Le versement de la subvention régionale est effectué sur demande du bénéficiaire.

Chaque demande de versement de subvention (DVS) est complétée, datée et signée par le représentant légal du bénéficiaire qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à l'opération subventionnée. Elle est revêtue du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

##### **ARTICLE 3.2.1 : VERSEMENT D'AVANCE**

Le bénéficiaire peut solliciter une avance à valoir sur les paiements à effectuer dans les trois mois, en proportion du taux de la subvention, si cet organisme justifie ne pas disposer de trésorerie. Le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un plan de trésorerie, daté et signé par le représentant légal. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Toutefois, les paiements à effectuer ne peuvent être pris en compte que dans la limite de 30% de la subvention prévue.

Le bénéficiaire peut effectuer cet appel de fonds dès la notification de la présente convention.

##### **ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT D'ACOMPTES**

Le bénéficiaire peut demander le versement d'acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués, en proportion du taux de la subvention, et dans la limite de 80 % du montant total de la subvention prévisionnelle.

Dans le cas d'une demande d'acompte, un état récapitulatif des dépenses doit impérativement être produit. Il précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'opération, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées.

Cet état récapitulatif est daté, signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

**Le cumul des acomptes et de l'avance ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.**

##### **ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT DU SOLDE**

La subvention ne peut être versée en totalité qu'après justification par le bénéficiaire de l'achèvement et du paiement complet de l'opération subventionnée.

Pour les personnes morales de droit public, le versement du solde est subordonné à la production des documents suivants :

- un état récapitulatif des dépenses qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'opération, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire, revêtu du nom et de la qualité du signataire, du cachet de l'organisme, doit comporter en outre la signature du comptable public qui certifie la prise en charge des dépenses dans sa comptabilité ainsi que leur règlement.
- Pour les bénéficiaires concernés, un compte-rendu d'exécution signé par le représentant légal du bénéficiaire qui détaillera notamment les modalités de mise en œuvre de la Charte des valeurs de la République et de la laïcité.
- un justificatif de recrutement conformément au nombre de stagiaire ou alternant mentionné à l'article 2.2 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).

Pour les personnes morales de droit privé, le versement du solde est subordonné à la production des documents suivants :

- un état récapitulatif des dépenses qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'opération, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme,
- un compte rendu financier de l'opération. Ce document comporte la signature du représentant légal du bénéficiaire. La signature de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes est requise lorsque l'organisme en est doté ou si les dispositions légales le prévoient, à défaut elle est remplacée par celle du trésorier de l'organisme subventionné.
- Pour les bénéficiaires concernés, un compte-rendu d'exécution signé par le représentant légal du bénéficiaire qui détaillera notamment les modalités de mise en œuvre de la Charte des valeurs de la République et de la laïcité.
- X justificatif(s) de recrutement conformément au nombre de stagiaire(s) ou alternant(s) mentionné à l'article 2.2 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).

Pour les personnes morales de droit public et les personnes morales de droit privé, le versement du solde est en outre subordonné à la production d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action.

Le comptable assignataire est le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du Département de Paris.

#### ARTICLE 3.3 : REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE

Le montant de la subvention, tel qu'indiqué à l'article 1 de la présente convention, constitue un plafond.

Dans le cas où la dépense réelle engagée par le bénéficiaire s'avère inférieure au montant total initialement prévu, la subvention régionale attribuée peut être révisée en proportion du niveau d'exécution constaté, par application du taux indiqué à l'article 1 de la présente convention. Elle fait l'objet d'un versement au prorata de la dépense réalisée, effectivement justifiée, voire d'un reversement à la Région en cas de trop perçu.

Les avances perçues par le bénéficiaire et pour lesquelles ce dernier n'a pas produit les pièces justificatives mentionnées au 3.2 (versement du solde) dans le délai de 3 années indiqué à l'article 3.1 de la présente convention donnent lieu à l'émission d'un titre de recettes par la Région.

#### ARTICLE 3.4 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du **DATE DU VOTE** et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou jusqu'à la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

#### ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le **DATE DU VOTE**.

Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

#### **ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION**

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse au bénéficiaire la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

#### **ARTICLE 6 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION**

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas de manquement avéré au respect de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité

Pour les personnes morales de droit privé, la Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subvention.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou alternants.

Avant toute demande de restitution de tout ou partie de la subvention, le bénéficiaire est invité à présenter ses observations écrites sur les conditions d'exécution du projet subventionné et le cas échéant, sur sa demande, ses observations orales dans un délai de quinze jours.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier.

#### **ARTICLE 7 : MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

#### **ARTICLE 8 : PIECES CONTRACTUELLES**

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération N° CPXXXXX du **DATE DE VOTE DE LA SUBVENTION**.

Fait à Saint-Ouen en 2 exemplaires originaux

Le (date de la signature par la région)

La Présidente  
du conseil régional d'Île-de-France

Le (date de la signature par le bénéficiaire)

Le Bénéficiaire  
LIBELLE DU TIERS  
CIVILITE PRENOM NOM FONCTION





i Le SPRO francilien réunit le service public de l'emploi – Pôle Emploi, Missions locales, Cap Emploi, APEC -, le Groupement Evolution, opérateur du conseil en évolution professionnelle pour les actifs en emploi et les indépendants, les organismes consulaires, les services communs universitaires d'information et d'orientation, le CIDJ et les réseaux Information Jeunesse (BIJ, PIJ,...), les quatre cités des métiers d'Ile-de-France. Sont intégrés à l'échelle des bassins les CIO et, si besoin, les PLIE, Maisons de l'Emploi, CIDFF, ...

**COMMISSION PERMANENTE DU 23 SEPTEMBRE 2020**

**RAPPORT N° CP 2020-391**

VALORISER LE MERITE, L'EXCELLENCE ET L'OUVERTURE SOCIALE A TRAVERS LE  
SOUTIEN REGIONAL AUX CORDEES DE LA REUSSITE

1ERE AFFECTATION POUR 2020

CONTRACTUALISATION « COOPERATION PUBLIC/PUBLIC » POUR LE  
DEPLOIEMENT ET L'ANIMATION DU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE  
L'ORIENTATION (SPRO) DANS 7 BASSINS D'EMPLOI - DEUXIEME ANNEE

## **ERRATUM 6**

Le visa de la commission de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage est ajouté au projet de délibération. Le rapport n° 2020-391 a été présenté.